

# Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) : Rapport de fin de mandat 2016-2018 — Canada

Michael Karanicolas – Chercheur Indépendant

## Table des matières

Thème I : Ouvert par défaut	12
1. Améliorer l'accès à l'information	12
2. Simplifier les demandes de renseignements personnels	15
3. Étendre et améliorer les données ouvertes	18
4. Fournir et préserver l'information ouverte	22
5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert	26
6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale	29
7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux	32
Thème II : Transparence financière	34
8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales	34
9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement	38
10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières	42
11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions	45
12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes	49
Thème III : Innovation, prospérité et développement durable	52
13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales	52
14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)	56
15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)	61
16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)	65
17. Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif	68
18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier	71
Thème IV : Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde	76
19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert	76
20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes	79
21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale	83
22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada	86



## Sommaire : Canada

Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) Rapport de fin de mandat 2016-2018

Le Canada a observé des progrès considérables au cours de ce plan d'action, complétant la plupart de ses engagements et réalisant des progrès substantiels au niveau de tous les engagements. Cependant, plusieurs jalons importants sont demeurés incomplets et les acteurs de la société civile engagés dans le PGO ont critiqué le manque d'ambition plus général. À l'avenir, le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait adopter un modèle de co-création solide pour les plans d'action futurs.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative internationale volontaire qui vise à obtenir des engagements de la part des gouvernements envers leurs citoyens dans le but de promouvoir la transparence et l'autonomisation des citoyens, de lutter contre la corruption et d'exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) prévoit un examen semestriel des activités de chaque pays participant au PGO.

Ce rapport résume les résultats de la période allant de juillet 2017 à août 2018. La participation du Canada au PGO est dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), qui coordonne les engagements du plan d'action impliquant huit ministères et départements différents, ainsi que sept organismes quasi judiciaires ou autonomes supplémentaires, et cinq gouvernements sous-nationaux.<sup>1</sup> Au cours du plan d'action, l'engagement de la société civile est passé d'un groupe consultatif sur le gouvernement ouvert à un nouveau forum multipartite, qui inclut une représentation substantielle de la société civile.

Parmi les autres faits marquants de la mise en œuvre de ce plan d'action, on note un degré de réalisation relativement élevé, avec 13 des 22 engagements complétés et des progrès substantiels réalisés pour chacun d'entre eux (même si cela doit être interprété dans un contexte de faibles niveaux de spécificité pour les jalons, ce qui facilite l'identification du progrès). Il convient également de noter les avancées significatives en faveur d'un accès ouvert à la recherche scientifique, d'une présence internationale accrue du Canada grâce à son rôle de chef de file au sein du PGO, ainsi que de progrès substantiels dans l'amélioration des offres de données ouvertes. Cependant, certains domaines de

**Tableau I : En bref**

	<b>À mi-parcours</b>	<b>Fin de mandat</b>
Nombre d'engagements	22	
<b>Degré de réalisation</b>		
Complet	1	13
Substantiel	18	9
Limité	3	0
Non démarré	0	0
<b>Nombre d'engagements avec :</b>		
Pertinence évidente pour une valeur PGO	21	21
Impact potentiel transformateur	1	1
Mise en œuvre substantielle ou complète	19	22
<b>Tous les trois (☺)</b>	1	1
<b>Cela a-t-il ouvert le gouvernement?</b>		
Important	6	
Remarquable	2	
<b>À l'avenir</b>		
Nombre d'engagements apportés au prochain plan d'action :	15	

réforme qui avaient été jugés particulièrement importants par les membres de la société civile engagés dans le PGO, notamment entourant la Loi sur l'accès à l'information et la clarification des règles relatives à l'engagement politique des organisations du secteur caritatif, n'ont pas progressé de manière importante.

Le 18 septembre 2018, le Canada a publié son ébauche d'auto-évaluation de fin de mandat pour consultation publique, avant la date prévue.<sup>2</sup> L'ébauche du quatrième plan d'action a été publiée le 14 août 2018.<sup>3</sup> Ce dernier plan d'action reprend plusieurs des thèmes du plan précédent, notamment l'accès à l'information, la science ouverte, les données ouvertes et la transparence des entreprises, ainsi qu'un nouvel accent mis sur un gouvernement ouvert féministe et inclusif.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la participation des institutions gouvernementales lors de la co-création du plan d'action, veuillez consulter la p. 22 du rapport d'évaluation à mi-parcours du MEI :

[https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_MidTerm-Report\\_2016-2018\\_EN.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_MidTerm-Report_2016-2018_EN.pdf)

<sup>2</sup> Le projet d'auto-évaluation de fin de mandat a été publié sur le portail d'information ouvert du Canada pour consultation publique : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>3</sup> Le quatrième plan d'action est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/4plan/elaborer-quatrieme-plan-du-canada-gouvernement-ouvert-2018-2020>.

### Consultation de la société civile lors de la mise en œuvre

Les pays participants du PGO suivent un processus de consultation pendant l'élaboration de leur plan d'action du PGO et lors de la mise en œuvre. Dans le tableau 3 ci-dessous, le niveau d'influence du public est codé comme « consulter ». En effet, bien que le gouvernement ait laissé un certain nombre de moyens au public de présenter ses commentaires, notamment par le biais du système prévu à cette fin sur le site Web du gouvernement ouvert, rien n'indique la façon dont ces intrants ont été pris en compte ou ont entraîné des changements en matière d'approche.

Dans le cadre des plans d'action précédents, la consultation au cours de la mise en œuvre était gérée par un Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert, composé de membres de la société civile, d'entreprises et d'universités, et dont le rôle était de fournir des conseils et des orientations quant aux activités du gouvernement ouvert, bien que la participation au groupe d'experts ait été très faible, et le groupe ne s'est pas réuni au cours du troisième plan d'action du Canada. Un des aspects importants du plan d'action en soi consistait à mettre en place un nouveau mécanisme de consultation multipartite (engagement 19). Le nouveau mécanisme, lancé le 24 janvier 2018, est composé de 12 membres, dont quatre proviennent du gouvernement, six de la société civile et deux d'autres secteurs.<sup>1</sup> Le nouveau mécanisme a tenu deux réunions en décembre 2017 et quatre réunions au cours de 2018.<sup>2</sup>

En partie à cause de cette transition, les consultations lors de la mise en œuvre ont été relativement faibles pour ce plan d'action. Les parties prenantes de la société civile ont concentré leurs efforts principalement sur l'avenir du nouveau mécanisme et son rôle dans l'élaboration du quatrième plan d'action, tandis que le gouvernement considérait pour la plupart les engagements du troisième plan d'action comme relativement ancrés, avec peu d'engagements supplémentaires à moins que cela ne soit explicitement compris dans l'engagement (comme, par exemple, pour le jalon 22.2).

Tableau 2 : Consultation lors de la mise en œuvre du plan d'action

Forum multipartite régulier	Mi-parcours	Fin de mandat
1. Existait-il un forum?	Non	Oui
2. Le forum s'est-il rencontré sur une base régulière?	Non	Non

Tableau 3 : Niveau d'influence du public lors de la mise en œuvre du plan d'action

Le MEI a adapté le « Spectre de participation » de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) afin qu'il puisse être appliqué au PGO.<sup>3</sup> Ce spectre montre le niveau potentiel d'influence du public quant au contenu du plan d'action. Dans l'esprit du PGO, la plupart des pays devraient aspirer à une « collaboration ».

Niveau d'influence du public lors de la mise en œuvre du plan d'action		Mi-parcours	Fin de mandat
Habiller	Le gouvernement a confié le pouvoir de décision aux membres du public.		
Collaborer	Il y a eu un dialogue itératif ET le public a aidé à fixer l'ordre du jour.		
Impliquer	Le public pouvait donner son avis sur la façon dont les engagements ont été pris en compte.		
Consulter	Le public pouvait donner son point de vue.	✓	✓
Informé	Le gouvernement a fourni au public de l'information sur le plan d'action.		
Aucune Consultation	Aucune consultation		

<sup>1</sup> Les membres du forum multipartite sont: Rob Davidson de Veracify, Cara Zwibel de l'Association canadienne des libertés civiles, Claire Woodside de Publiez Ce Que Vous Payez-Canada (PCQVP-Canada), Jean-Noé Landry d'Open North, Lindsey Marchessault de l'Open Contracting Partnership, Michael Lenczner de Powered by Data, Pamela Robinson de l'Université Ryerson, Tracey Lauriault de l'Université Carleton, Mélanie Robert et Jaimie Boyd du Secrétariat du Conseil du Trésor, Laura Wesley du Bureau du Conseil privé et Sandy Kyriakatos d'Emploi et développement social Canada

<sup>2</sup> Un dossier des ordres du jour et des procès-verbaux est disponible à l'adresse suivante :

<https://drive.google.com/drive/folders/1oK-uXOs0ih1fTNbB8LbvQnUXxY3nwYqB>.

<sup>3</sup> [http://c.ybcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations\\_course/IAP2\\_P2\\_Spectrum\\_FINAL.pdf](http://c.ybcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations_course/IAP2_P2_Spectrum_FINAL.pdf).

## À propos de l'évaluation

Tous les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MEI se trouvent dans le manuel de procédures du MEI.<sup>1</sup> Une mesure, « l'engagement phare » (☉), mérite d'être expliquée plus en détail, en raison de son intérêt particulier pour le lecteur et de son utilité à encourager et promouvoir une course au sommet entre les pays participants du PGO. Les engagements étoilés sont considérés comme des engagements exemplaires du PGO. Pour recevoir une étoile, un engagement doit répondre à plusieurs critères :

- Les engagements étoilés auront une spécificité « moyenne » ou « élevée ». Un engagement doit définir des activités et des étapes clairement établies pour que l'on puisse en évaluer l'impact potentiel.
- Le libellé de l'engagement devrait clarifier sa pertinence pour l'ouverture du gouvernement. Plus précisément, il doit porter sur au moins une des valeurs du PGO, à savoir l'accès à l'information, la participation civique ou la responsabilisation publique.
- L'engagement doit avoir une répercussion potentielle « transformatrice » s'il est complètement mis en œuvre.<sup>2</sup>
- Enfin, l'engagement doit connaître des progrès significatifs au cours de la période de mise en œuvre du plan d'action, en recevant un classement de mise en œuvre « substantielle » ou « complète ».

Les engagements dits étoilés dans le rapport d'étape peuvent perdre leur statut si, à la fin du cycle de mise en œuvre du plan d'action, leur niveau de réalisation n'est pas substantiel ou complet.

Dans le rapport de mi-parcours, le plan d'action du Canada contenait un engagement phare. À la fin du mandat, compte tenu des changements au niveau du degré de réalisation, le plan d'action du Canada ne contenait toujours qu'un seul engagement phare.

Enfin, les graphiques de cette section présentent un extrait de la richesse des données recueillies par le MEI au cours de son processus de rapports d'étape. Pour connaître l'ensemble des données du Canada, consultez l'Explorateur PGO au [www.opengovpartnership.org/explorer](http://www.opengovpartnership.org/explorer).

### À propos de : « cela a-t-il ouvert le gouvernement? »

Pour tenter de saisir les changements réels dans la pratique gouvernementale, le MEI a introduit une nouvelle variable : « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » au sein des rapports de fin de mandat. Cette variable tente d'aller au-delà de la mesure des extrants et des résultats attendus et d'examiner la manière dont la pratique gouvernementale a changé à la suite de la mise en œuvre de l'engagement.

Souvent, les engagements du PGO sont vaguement rédigés ou ne sont pas manifestement liés à l'ouverture du gouvernement, mais ils entraînent de réelles réformes politiques importantes. D'autres fois, les engagements comportant des progrès importants peuvent sembler pertinents et ambitieux, mais ne parviennent pas à ouvrir le gouvernement. Pour tenter de saisir ces subtilités, le MEI a introduit la variable : « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » au sein des rapports de fin de mandat.

La variable « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » évalue l'évolution de la pratique gouvernementale selon le barème suivant :

- Aggravation : Aggrave l'ouverture du gouvernement à la suite des mesures prises dans le cadre de l'engagement.
- Aucun changement : N'a pas changé le statu quo de la pratique gouvernementale.
- Négligeable : Un certain changement est observé, mais il est négligeable pour le niveau d'ouverture.
- Important : Un pas en avant pour l'ouverture du gouvernement dans le domaine politique concerné, mais demeure restreint en portée ou en ampleur.
- Remarquable : Une réforme qui a transformé le statu quo dans le domaine politique en aboutissant à une véritable ouverture du gouvernement.

.....

Pour évaluer cette variable, les chercheurs établissent le statu quo au début du plan d'action. Ils évaluent ensuite les résultats tels que *mis en œuvre* pour les changements dans l'ouverture du gouvernement.

Le lecteur doit garder à l'esprit les limites. Les rapports de fin de mandat du MEI ne sont rédigés que quelques mois après la fin du cycle de mise en œuvre. La variable se concentre sur les résultats qui peuvent être observés en ce qui a trait aux pratiques d'ouverture du gouvernement à la fin de la période de mise en œuvre, qui est de deux ans. Le rapport et la variable ne visent pas à évaluer l'influence en raison des implications méthodologiques complexes et du calendrier du rapport.

---

<sup>1</sup> Manuel des procédures du MEI, <http://www.opengovpartnership.org/about/about-irm>.

<sup>2</sup> Le Panel d'experts international a modifié ce critère en 2015. Pour de plus amples renseignements, consultez le : <http://www.opengovpartnership.org/node/5919>.

## Mise en œuvre des engagements

### Survol général des engagements

Dans le cadre du PGO, les pays sont tenus de prendre des engagements à l'intérieur d'un plan d'action de deux ans. Les rapports de fin de mandat évaluent une variable supplémentaire, soit « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » Les tableaux ci-dessous résument le niveau de progression à la fin du mandat et les progrès réalisés par rapport à cette mesure. Pour les engagements qui étaient déjà terminés à la mi-parcours, le rapport fournira un résumé des résultats du rapport d'étape et l'analyse se concentrera sur la variable « cela a-t-il ouvert le gouvernement ». Pour plus de détails sur ces engagements, veuillez consulter le rapport de mi-parcours 2017 du MEI pour le Canada.<sup>1</sup>

Ce plan d'action s'est concentré sur 4 thèmes majeurs : ouvert par défaut, transparence financière, innovation, prospérité et développement durable, et solliciter la participation des Canadiens, des Canadiennes et du reste des habitants du monde. Le plan d'action du Canada est diversifié dans son orientation thématique, y compris les engagements portant sur les quatre valeurs du PGO et divers sous — thèmes, notamment la liberté d'association et l'espace civique, le volume de données ouvertes à diffuser, l'accessibilité et l'utilisation des données ouvertes, l'engagement avec le public et, en particulier, avec les peuples autochtones du Canada, les systèmes de rapports publics et de mesure du rendement, et l'accès aux documents culturels, entre autres.

**Tableau 4 : Évaluation des progrès par engagement**

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement				Mi-parcours / Fin du mandat				Cela a-t-il ouvert le gouvernement?			
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable			
1. Améliorer l'accès à l'information			✓		✓	✓				✓					✓				✓					
2. Simplifier les demandes de renseignements personnels			✓		✓		✓			✓			✓						✓					
3. Étendre et améliorer les			✓		✓	✓	✓			✓				✓					✓					



données ouvertes													✓				
4. Fournir et préserver l'information ouverte		✓			✓			✓	✓								✓
5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert		✓			Incertaine				✓				✓				✓
6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale		✓			✓	✓		✓	✓				✓				✓
7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux		✓			✓			✓				✓					✓
8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales		✓			✓			✓			✓						✓
9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionn ement au gouvernement			✓		✓			✓			✓						✓
10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières			✓		✓			✓			✓						✓

11. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions					✓	✓	✓		✓					✓										✓
12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes				✓		✓			✓														✓	
13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales				✓		✓			✓					✓									✓	
14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)				✓		✓	✓							✓									✓	
15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)				✓		✓	✓							✓									✓	
16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)				✓		✓								✓									✓	
17. Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif				✓		✓			✓					✓									✓	



## Thème I : Ouvert par défaut

### I. Améliorer l'accès à l'information

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada mettra en œuvre une première vague de propositions concrètes visant à améliorer la Loi sur l'accès à l'information à la lumière des observations du Parlement, du commissaire à l'information et des consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes, puis effectuera par la suite un examen complet de la Loi en 2018 au plus tard.

#### Jalons :

I.1. Recueillir les commentaires du Parlement, du commissaire à l'information, des intervenants, des Canadiens et des Canadiennes par l'intermédiaire de consultations sur la façon de revitaliser l'accès à l'information.

I.2. Déposer des mesures législatives permettant de procéder à l'amélioration de la Loi sur l'accès à l'information.

I.3. À la suite de la mise en œuvre de la première vague d'améliorations, entreprendre un examen complet de la Loi sur l'accès à l'information d'ici 2018 au plus tard.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministère de la Justice et le Bureau du Conseil privé

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement		Mi-parcours		Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable		
I. En général			✓		✓	✓			✓						✓				✓				
I.1.			✓		✓	✓			✓						✓								

Consultations sur l'accès à l'information													✓	
I.2. Introduction d'une législation		✓		✓					✓				✓	
I.3. Examen complet de la Loi sur l'accès à l'information		✓		✓					✓				✓	

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à améliorer la Loi sur l'accès à l'information au moyen de consultations avec le Parlement, le commissaire à l'information, les intervenants et le public. La Loi sur l'accès à l'information du Canada n'a pas été mise à jour depuis sa première adoption en 1983, et des rapports successifs du MEI suggèrent que cet engagement figure parmi les domaines de réforme les plus importants. L'engagement comprend une consultation sur la revitalisation de la Loi (I.1), une législation avec des améliorations préliminaires (I.2), puis une révision complète de la Loi (I.3).

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

La consultation (I.1) s'est tenue avant le début du plan d'action actuel, se terminant en juin 2016. Les réponses du gouvernement face à cette consultation, ainsi qu'au rapport du comité parlementaire à ce sujet, ont été publiées en octobre 2016.<sup>1</sup> Un premier train de réformes, le projet de loi C-58, a été présenté à la Chambre des communes le 19 juin 2017 (I.2).<sup>2</sup> Ce projet de loi apporterait plusieurs changements à la Loi, notamment l'optimisation des pouvoirs du commissaire à l'information et l'élargissement d'une divulgation proactive auprès plus de 200 institutions gouvernementales, ainsi que le renforcement du pouvoir des institutions gouvernementales afin de leur permettre de rejeter les demandes vexatoires ou de mauvaise foi face à l'approbation du commissaire à l'information. Les réactions de la société civile au projet de loi ont généralement été négatives, appelant à un effort de réforme plus ambitieux.<sup>3</sup> Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport de mi-parcours du MEI 2016-2017.<sup>4</sup>

#### Fin de mandat : Substantiel

Le projet de loi C-58 a été adopté en troisième lecture à la Chambre des communes le 6 décembre 2017 et est, depuis août 2018, à l'étude du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.<sup>5</sup> Le jalon I.2 est donc terminé. Toutefois, aucun progrès n'a été observé dans le cadre du jalon I.3, qui doit débiter dans l'année suivant l'adoption du projet de loi C-58.<sup>6</sup>

### Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

#### Accès à l'information : Négligeable

#### Participation civique : Négligeable

L'adoption du projet de loi C-58 devrait améliorer le système canadien d'accès à l'information, notamment en conférant de nouveaux pouvoirs au Commissaire à l'information et en élargissant les obligations de divulgation proactive. Cependant, la société civile a réagi négativement face à ces changements, notant que la plupart des réformes importantes ont été poussées au-delà du plan d'action actuel.<sup>7</sup> Par exemple, les réformes ne traitent pas des exceptions excessives de la Loi sur

l'accès à l'information. Les autres domaines prioritaires identifiés par la société civile sont d'étendre le droit de dépôt de demandes d'accès au Conseil des ministres et au cabinet des premiers ministres, de créer une obligation de documentation pour les fonctionnaires, d'établir des délais contraignants de réponse aux demandes et de formaliser les dispenses de frais contenues dans la Directive provisoire concernant l'administration de la Loi sur l'accès à l'information de mai 2016. En outre, les consultations menées au titre du jalon 1.1 ont abouti à des conclusions très similaires à celles des processus antérieurs de 2016 et 2015, ce qui suggère que les consultations supplémentaires n'ont peut-être pas été d'un grand apport. Compte tenu de ces raisons et du fait que l'engagement n'a pas été pleinement mené à bien, on estime qu'il n'a eu qu'un impact négligeable sur l'accès à l'information et l'engagement civique.

### **À l'avenir?**

Cet engagement est repris dans le prochain plan d'action au niveau du jalon 7.1, qui appelle à un examen complet de la Loi sur l'accès à l'information. L'engagement 7 du prochain plan d'action comprend également l'élaboration d'un guide des exceptions et exclusions, l'accroissement des informations sur les demandes précédemment complétées, l'amélioration du service de demande en ligne et l'amélioration des capacités de réponse aux demandes par voie électronique.

---

<sup>1</sup> Les deux sont disponibles au : <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/ETHI/rapport-2>.

<sup>2</sup> Projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature, 2017. Accessible au : <http://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-58/premiere-lecture>.

<sup>3</sup> Lettre conjointe au gouvernement canadien sur ses propositions de réforme de la Loi sur l'accès à l'information, Centre for Law and Democracy, 28 septembre 2017. Accessible au : <https://www.law-democracy.org/live/letter-to-the-president-of-the-treasury-board-demanding-access-to-information-reform/>.

<sup>4</sup> Michael Karanicolas, «Rapport d'étape du Canada 2016-2017,» Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Accessible au : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-mid-term-report-2016-2018>.

<sup>5</sup> Les progrès du projet de loi peuvent être consultés au :

<https://www.parl.ca/LegisInfo/BillDetails.aspx?billId=9057528&Language=F>. Dernier accès le 11 septembre 2018.

<sup>6</sup> Projet de loi C-58, Loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, s. 93(1).

<sup>7</sup> Voir, par exemple, une lettre conjointe au gouvernement canadien sur ses propositions de réforme de la Loi sur l'accès à l'information, Centre for Law and Democracy, 28 septembre 2017. Accessible au : <https://www.law-democracy.org/live/letter-to-the-president-of-the-treasury-board-demanding-access-to-information-reform/>. Les réponses de la société civile, du monde universitaire et du Commissaire à l'information sont traitées plus en détail dans l'évaluation à mi-parcours 2017, accessible au : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-mid-term-report-2016-2018>.

## 2. Simplifier les demandes de renseignements personnels

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada veillera à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder plus facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement.

### Jalons :

2.1. Mettre au point un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et les Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels à n'importe quelle institution gouvernementale. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018.

2.2. Procéder à la mise en œuvre d'une garantie de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels, appuyée par un engagement à fournir une explication écrite au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

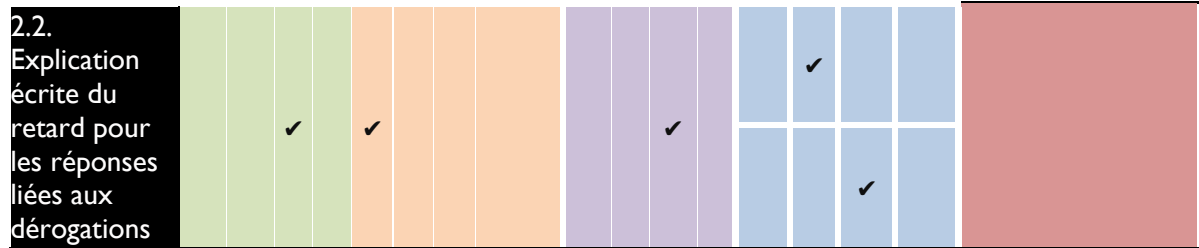
**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avance Mi-parcours Fin du mandat				Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
2. En général		✓			✓			✓			✓			✓					✓		
2.1. Site Web central pour les demandes		✓			✓			✓			✓			✓							



### Objectif de l'engagement

Cet engagement visait à simplifier et à accélérer le processus de dépôt d'une demande de divulgation de renseignements personnels détenus par un organisme gouvernemental à propos du demandeur en développant un site Web central pour présenter des demandes et en implantant une garantie de réponse dans un délai de 30 jours, avec obligation de fournir une explication écrite au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée si les délais de réponse allaient au-delà de 30 jours.

### Statut

#### Mi-parcours : Limité

L'évaluation à mi-parcours a identifié des défis importants pour la réalisation de chaque jalon. En ce qui concerne le site Web central (2.1), le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a déterminé les besoins opérationnels et a effectué les tests de convivialité, mais il n'avait encore entrepris aucune forme de test public du site.<sup>1</sup> Pour la garantie de 30 jours, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada avait partagé les options de mise en œuvre avec le Commissariat à la protection de la vie privée, mais n'avait pas pris de mesures concrètes en vue de la mise en œuvre. Le Commissariat à la protection de la vie privée a fait part de sa confusion quant à la voie à suivre, et l'évaluation à mi-parcours a conclu que cet engagement ne respectait pas les échéanciers.

#### Fin de mandat : Substantiel

L'auto-évaluation de fin de mandat du gouvernement indique que le site Web central est toujours en cours de développement et que son déploiement est prévu pour l'automne 2018.<sup>2</sup> Toutefois, le site Web central intégrera une fonctionnalité permettant de déposer tant des demandes d'accès à l'information que des demandes de renseignements personnels, ce qui était l'une des recommandations mentionnées dans l'évaluation à mi-parcours de 2017. Lors de discussions avec le chercheur du MEI, des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont déclaré que ce retard était dû au souhait d'améliorer davantage le produit à la suite d'une première série de tests d'utilisation, qui suggéraient des pistes pour améliorer l'interface de l'outil.

En juin 2018, le président du Conseil du Trésor a publié la Directive sur les demandes de renseignements personnels et la correction des renseignements personnels qui, à compter du 1er octobre 2018, obligera les institutions à fournir une explication écrite au demandeur lorsqu'une demande d'accès à des renseignements personnels prend plus de 30 jours à remplir, ainsi que de faire rapport de manière plus détaillée des raisons des extensions dans le rapport annuel de l'institution au Parlement.<sup>3</sup> L'auto-évaluation de fin de mandat du Canada indique que le Secrétariat du Conseil du Trésor encourage les institutions à commencer à mettre en œuvre cette stratégie avant le mois d'octobre. Toutefois, étant donné que cette étape appelle à la mise en œuvre de la garantie de 30 jours à l'intérieur du cycle de deux ans du plan d'action et que ce délai est déjà dépassé, il s'agit d'un progrès substantiel.<sup>4</sup>

### Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

#### Accès à l'information : Négligeable

Les Canadiens et les Canadiennes qui demandent des renseignements personnels détenus par le gouvernement ont du mal à déterminer l'agence appropriée à contacter, et font face à des retards de



réception de leurs informations. Cet engagement visait à améliorer ce processus en le centralisant et en accélérant les délais de réponse. Bien que le premier jalon puisse représenter une avancée majeure, il n'a pas été réalisé dans le cadre du plan d'action.

Pour le deuxième jalon, bien que le libellé de la Directive puisse représenter un progrès important, en améliorant la responsabilisation des ministères qui ne respectent pas le délai de 30 jours, sa mise en œuvre complète ne sera pas réalisée avant la fin du plan d'action.

En conséquence, bien que cet engagement puisse avoir un impact positif modéré, ses résultats à ce jour sont jugés négligeables. Le codage aurait été plus élevé si l'engagement avait été achevé.

### **À l'avenir?**

Le premier jalon de cet engagement a été reporté, dans la mesure où le quatrième plan d'action du Canada comprend une extension du Service de demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) en ligne à 50 nouvelles institutions pour chaque année du plan d'action.

---

<sup>1</sup> Ceci est conforme au rapport d'auto-évaluation de mi-parcours 2017, accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/mtsar/2016-2018>.

<sup>2</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>3</sup> La Directive est accessible au : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32590&section=html>.

<sup>4</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

### 3. Étendre et améliorer les données ouvertes

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada augmentera la qualité et la visibilité des banques de données fédérales et fixera des objectifs mesurables pour la diffusion des données ouvertes au cours des cinq prochaines années.

**Jalons :**

3.1. Dresser et publier des inventaires ministériels de données fédérales, conformément à la Directive sur le gouvernement ouvert, afin d'appuyer la collaboration avec le public sur l'établissement des priorités relatives à la divulgation des données ouvertes.

3.2. Établir les références relatives au volume total de données ouvertes qui seront divulguées au fil du temps, et fixer des cibles ministérielles pour la publication des données ouvertes admissibles au cours des cinq prochaines années :

- Publier les cibles ministérielles et l'état d'avancement relatif à la divulgation de données ouvertes par les ministères.

3.3. Rédiger et préciser des directives visant à aider les ministères et les organismes fédéraux à établir les priorités relatives à la divulgation des données ouvertes à valeur élevée, et à comprendre les situations précises dans lesquelles les données ne peuvent être divulguées pour des raisons liées à la protection de la vie privée, à la sécurité ou à la confidentialité :

- Établir des normes en matière de qualité pour les données ouvertes;
- Fournir une orientation concernant la mobilisation de collectivités d'importance clé au Canada (les Premières Nations, les Inuits et les Métis, etc.) en vue de mieux cerner leurs besoins au moment d'établir des priorités en matière de diffusion de données ouvertes;
- Élaborer des normes sur les métadonnées afin d'améliorer l'interopérabilité et l'accessibilité;
- Élaborer des directives pour l'anonymisation des ensembles de données.

3.4. Donner l'accès à des renseignements et à des données statistiques ouvertes de haute qualité de Statistique Canada, sans frais, dans des formats lisibles par une machine en vertu d'une licence ouverte et accessible dans le site ouvert.canada.ca :

- Publier les résultats du recensement de 2016 (questionnaires courts et longs) en 2017 selon un calendrier de diffusion publié;
- Tenir des séances « Clavarder avec un expert » en ligne et « Parlons statistiques » en personne afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'interagir avec des analystes de Statistique Canada et de mieux comprendre les données publiées.

3.5. Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux données et aux renseignements qui sont divulgués de façon proactive par les ministères et les organismes à l'aide d'un seul outil de recherche en ligne commun :

- Renforcer les outils libre-service permettant aux ministères de divulguer de façon proactive des renseignements afin de renforcer la qualité des données divulgués.

3.6. Adopter la Charte internationale sur les données ouvertes et entreprendre la mise en œuvre des exigences de la Charte :

- Encourager les organisations de la société civile et le secteur privé à rendre leurs propres données ouvertes lorsque cela constitue un avantage pour le public;
- Mesurer l'état d'avancement et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Charte par le Canada.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Statistique Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage.

Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement		Miparours		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?								
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information		Participation civique		Responsabilisation du public		Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation		Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
3. En général			✓		✓	✓			✓					✓										✓	
3.1. Inventaire des données fédérales		✓			✓										✓										
3.2. Objectifs et rapports d'étape			✓		✓										✓										
3.3. Conseils pour les communiqués, l'engagement et les exceptions			✓		✓	✓													✓						
3.4. Publier les données de StatCan			✓		✓														✓						
3.5. Outil de		✓			✓				✓										✓						

recherche en ligne unifié																		✓	
3.6. Charte internationale sur les données ouvertes														✓					✓

### Objectif de l'engagement

Cet engagement regroupe une série de jalons visant à améliorer la qualité, la visibilité et l'accessibilité des données ouvertes. En plus d'augmenter la quantité totale d'informations disponibles, l'engagement vise à unifier les normes de publication et à améliorer les systèmes d'accès aux données. De manière plus précise, l'engagement vise à :

- Dresser et publier des inventaires ministériels de données fédérales;
- Établir des bases de référence globales et des objectifs ministériels pour la publication de données ouvertes.
- Élaborer des directives pour hiérarchiser les données ouvertes de grande valeur et les restrictions en matière de confidentialité, de sécurité et de confidentialité;
- Élargir les offres de données ouvertes de Statistique Canada;
- Élaborer un outil de recherche en ligne pour l'information divulguée par les ministères et les organismes; et
- Adopter et entreprendre la mise en œuvre de la Charte internationale sur les données ouvertes.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Fin juin 2017, 89 % des grands ministères, 61 % des petits ministères, et 4 % des micro-organisations ont présenté leurs inventaires de données ouvertes, publiés par le Conseil du Trésor, complétant ainsi le jalon 3.1.<sup>1</sup> Le gouvernement a réalisé des progrès substantiels entourant le jalon 3.2 en élargissant la publication dans son ensemble, mais n'a pas encore fixé d'objectifs ministériels.<sup>2</sup> Le gouvernement a également commencé à rédiger un document d'orientation, conformément au jalon 3.3,<sup>3</sup> et a diffusé les résultats du recensement de 2016<sup>4</sup> et tenu un nombre de séances « Parlons statistiques », cadrant avec le jalon 3.4.<sup>5</sup> Des progrès importants ont été réalisés dans la consolidation des informations publiées sur le site Web ouvert.canada.ca (jalon 3.5),<sup>6</sup> et le Canada est devenu chef de file de la Charte des données ouvertes (jalon 3.6).<sup>7</sup> Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport de mi-parcours 2016-2017 du MEI.<sup>8</sup>

#### Fin de mandat : Terminé

Le jalon 3.1 a été achevé au cours de la première année du plan d'action. Quant au jalon 3.2, le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié les cibles ministérielles pour 2018 et 2019 pour le « Suivi des progrès réalisés en matière de données ouvertes », qui a débuté en juin 2018.<sup>9</sup> Le document d'orientation en cours d'élaboration pour le jalon 3.3. a été lancé le 27 juin 2018. Il comprend des directives sur les normes de qualité des données et de l'information, sur l'anonymisation des ensembles de données, sur la sensibilisation et l'engagement du public, ainsi que sur les éléments de métadonnées utilisés pour décrire les ensembles de données et les ressources ajoutés à ouvert.canada.ca.<sup>10</sup>

À la suite de la publication des résultats du recensement de 2016 (3.4), lors de la deuxième année de mise en œuvre, Statistique Canada a publié des données provenant de neuf catégories supplémentaires, y compris l'éducation,<sup>11</sup> le logement,<sup>12</sup> et l'immigration et la diversité ethnoculturelle.<sup>13</sup> Statistique Canada a aussi tenu dix séances additionnelles « Clavarder avec un expert »,<sup>14</sup> trois séances « Parlons statistiques »,<sup>15</sup> et deux événements dans le cadre de la série de

conférences pour le Canada 150 (3.5).<sup>16</sup> En mars 2018, le Canada a finalement adopté officiellement la Charte des données ouvertes<sup>17</sup> et, en juin 2018, le gouvernement a publié un document évaluant les progrès accomplis dans la mise en œuvre intégrale des principes de la Charte.<sup>18</sup>

## **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

**Accès à l'information : Majeur**

**Participation civique : Majeur**

Les plans d'action précédents du Canada mettaient fortement l'accent sur les données ouvertes, y compris l'adoption de la Directive sur le gouvernement ouvert, qui oblige les ministères fédéraux à diffuser au maximum les données gouvernementales admissibles et à publier des Plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert décrivant comment seraient appliquées les exigences de la Directive. Le plan d'action actuel visait à automatiser la publication des données ouvertes, à enraciner la transparence et l'ouverture dans les processus gouvernementaux, ainsi qu'à augmenter la diversité, la rapidité et la qualité des données publiées, afin de maximiser leur impact potentiel et leur réutilisation par les Canadiens. Au cours du plan d'action actuel, le gouvernement a réalisé des gains substantiels, notamment en augmentant le volume et la qualité des informations disponibles auprès de Statistique Canada et d'autres institutions, et à travers les inventaires de données ouvertes, qui constituent une étape essentielle pour permettre au public de comprendre quelles informations pourraient être disponibles.

En ce qui concerne la participation civique, l'adoption par le Canada de la Charte des données ouvertes est une grande avancée, car elle implique une collaboration avec de nombreuses ONG parmi les plus importantes au monde dans le domaine des données ouvertes. En outre, les sessions de sensibilisation du public devraient également contribuer à faciliter la collecte de données par la société civile et le grand public, générant ainsi des avantages supplémentaires pour cet aspect du paysage des données ouvertes.

## **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada comprend des engagements pour améliorer la qualité des données ouvertes disponibles sur ouvert.canada.ca (jalon 1.3), ainsi que pour améliorer les lignes directrices sur les données ouvertes dans la mesure où elles s'appliquent à la confidentialité (jalon 1.5).

---

<sup>1</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/draft/mtsar/2016-2018>.

<sup>2</sup> Directive sur le gouvernement ouvert, dernière modification le 16 septembre 2016. Accessible au : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=28108>.

<sup>3</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/draft/mtsar/2016-2018>.

<sup>4</sup> Accessible au : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/index-fra.cfm>.

<sup>5</sup> Voir : <https://www.statcan.gc.ca/fra/clavarderavecunexpert/transcriptions> et <https://www.statcan.gc.ca/fra/evenements/precedents>.

<sup>6</sup> Voir, par exemple, un modèle de rapport sur les subventions et les contributions au : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/add1c674-6653-5b6f-bbd1-e9671112ef31>.

<sup>7</sup> Voir : <https://opendatacharter.net/who-we-are/>.

<sup>8</sup> Michael Karanicolas, «Rapport d'étape du Canada 2016-2017,» Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Accessible au : <https://www.opengovpartnership.org/documents/canada-mid-term-report-2016-2018>.

<sup>9</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b94ff2b5-9adc-4951-ab07-c7430dee01d2>.

<sup>10</sup> Le guide du gouvernement ouvert est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/9eaa6d0e-4b8c-5241-acf7-c6885294b8c1>

<sup>11</sup> Voir : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/edu-sco-fra.cfm>.

<sup>12</sup> Voir : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/hous-loge-fra.cfm>.

<sup>13</sup> Voir : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/rt-td/imm-fra.cfm>.

<sup>14</sup> Voir : <https://www.statcan.gc.ca/fra/clavarderavecunexpert>.

<sup>15</sup> Voir : <https://www.statcan.gc.ca/fra/evenements/precedents>.

<sup>16</sup> Voir : <https://www.statcan.gc.ca/fra/canada150>.

<sup>17</sup> Voir : <https://drive.google.com/file/d/0B4pnyLgEjbl6SGltVlgIM0xPSFZ3S0dZX0M3MUhOdHBDelE4/view>.

<sup>18</sup> Voir : <https://gccollab.ca/file/view/903273/progress-on-open-data-charter-implementation> (enregistrement requis).

## 4. Fournir et préserver l'information ouverte

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada mettra sur pied des initiatives, des plateformes et des outils à l'échelle du gouvernement afin que l'information ouverte soit repérable et accessible pour utilisation par les prochaines générations.

### Jalons :

4.1. Améliorer le Portail du gouvernement ouvert du Canada à ouvert.canada.ca pour améliorer l'accès aux publications numériques divulguées par le gouvernement fédéral, et élaborer une stratégie visant à assurer la durabilité de l'accès au fil du temps.

4.2. Rédiger et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la rétention du contenu numérique.

4.3. Augmenter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux dossiers consignant la mémoire permanente du gouvernement du Canada.

4.4. Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada sur la présence Web du gouvernement du Canada pour assurer un accès à long terme par les Canadiens et les Canadiennes au contenu fédéral dans le Web.

4.5. Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement du Canada pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux (GCDocs) en tant que fondement pour une transparence accrue :

- Déployer cette solution commune gérée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) à 125 000 fonctionnaires dans l'ensemble des ministères d'ici juin 2018.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Services publics et Approvisionnement Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Moderé	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
4. En général		✓			✓		✓			✓					✓				✓		
4.1. Portail du gouvernement ouvert		✓			✓		✓				✓			✓							
4.2. Lignes directrices sur la rétention des données			✓		✓						✓				✓						
4.3. Accès aux dossiers	✓				✓					✓					✓						
4.4. Mettre à jour les archives en ligne		✓			✓					✓					✓						
4.5. Élargir GCDocs			✓		✓						✓				✓						

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à résoudre les problèmes de préservation et d'accessibilité de l'information qui résultent d'un manque de directives gouvernementales claires sur la façon dont l'information devrait être trouvée, utilisée, partagée et préservée.

- Améliorer le Portail d'informations ouvertes à ouvert.canada.ca;
- Rédiger et publier des lignes directrices sur la préservation des données;
- Augmenter l'accès aux dossiers historiques;
- Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada; et
- Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement du Canada pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

L'évaluation à mi-parcours a révélé des progrès substantiels en général par rapport à cet engagement, notamment la relance du Portail de données ouvertes (jalon 4.1).<sup>1</sup> Le Groupe de travail sur le

développement des ressources du gouvernement ouvert a élaboré des lignes directrices en matière de rétention et de disposition à des fins de commentaires publics (jalons 4.2).<sup>2</sup> Bibliothèque et Archives Canada a mis en ligne plusieurs centaines de milliers de fichiers historiques (jalons 4.3),<sup>3</sup> et a recueilli 4,34 To supplémentaires de matériel à indexer (jalons 4.4).<sup>4</sup> En ce qui concerne le jalons 4.5, le programme GCDocs a été déployé à 85 000 fonctionnaires fédéraux à la fin de la première année du plan d'action, selon l'auto-évaluation à mi-parcours du gouvernement.<sup>5</sup>

### **Fin de mandat : Substantiel**

La formulation vague du jalons 4.1 le rend difficile à évaluer, mais il semble avoir été complété, notamment grâce au lancement par le gouvernement du Profil d'application de métadonnées du gouvernement ouvert et à la consolidation de plusieurs fonctions de recherche sur le site Web ouvert.canada.ca.<sup>6</sup> Pour le jalons 4.2, la discussion en matière d'ébauches de lignes directrices portant sur la conservation et la disposition reste en cours, selon l'auto-évaluation de fin de mandat du gouvernement, ce dernier n'étant pas parvenu à un consensus.<sup>7</sup> Dans le cadre du jalons 4.3, du matériel supplémentaire substantiel était accessible, incluant 10 498 631 pages rendues disponibles à travers un examen en bloc, et 7,8 millions d'images de dossiers militaires historiques.<sup>8</sup>

Pour le jalons 4.4, l'auto-évaluation indique qu'environ six To de données ont été mis à disposition au cours de la deuxième année de mise en œuvre.<sup>9</sup> L'auto-évaluation note également que les données sont en train de migrer vers une nouvelle plateforme, ce qui accélérera leur publication. Pour le jalons 4.5, l'auto-évaluation indique que le programme GCDocs a été déployé à 133 526 employés du gouvernement fédéral au cours du plan d'action, dont environ 50 000 ont participé à la deuxième année de mise en œuvre, bien en avance des 125 000 ciblés dans le jalons.

À l'exception du jalons 4.2, tous les jalons ont été complétés.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

#### **Accès à l'information : Négligeable**

Cet engagement visait à donner suite à l'une des recommandations SMART du MEI incluses dans le rapport du MEI 2015 du Canada, à savoir l'élaboration d'une politique claire sur la préservation du matériel numérique. Il comprend également un ensemble d'autres mesures visant à améliorer la facilité de recherche et la numérisation des données historiques. Il ne fait aucun doute qu'un grand volume de matériel supplémentaire a été mis à disposition et les améliorations apportées au Portail du gouvernement ouvert sont une évolution encourageante. Cependant, la politique de conservation des données n'est pas terminée, bien qu'il s'agisse d'un domaine d'action particulièrement important. Bien que le gouvernement puisse repérer de très grands volumes d'informations mis à disposition au titre des jalons 4.3 et 4.4, ces offres ont une portée relativement limitée. L'amélioration de la gestion de l'information est potentiellement un développement plus important (4.5). Le système GCDocs (4.5) n'a été déployé que dans une partie de la fonction publique fédérale et les effets plus larges de cette situation restent à voir. Cet engagement est codé comme négligeable, mais il aurait probablement obtenu un score plus élevé si la politique de conservation des données avait été complétée.

#### **À l'avenir?**

La politique de conservation des données (4.2), qui n'a pas été achevée dans le cadre du troisième plan d'action, n'a pas été incluse dans le quatrième plan d'action. En réponse aux questions du chercheur du MEI, le Conseil du Trésor a déclaré qu'il travaillait auprès de Bibliothèque et Archives Canada pour déterminer les prochaines étapes et identifier de quelle manière le travail effectué jusqu'à présent devrait être utilisé à l'avenir, en particulier pour développer la prochaine Politique numérique du gouvernement du Canada, et par le biais de travaux plus vastes liés à la stratégie de données du Canada.<sup>10</sup> Conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation à mi-parcours de 2015 et réitérées dans l'évaluation à mi-parcours de 2017, le MEI recommande au Canada d'élaborer une politique claire en matière de préservation du matériel numérique, idéalement applicable aux données de recherche brutes.



---

<sup>1</sup> Voir : [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal\\_type=info&q](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal_type=info&q).

<sup>2</sup> Le projet de directives est accessible au : <https://gccollab.ca/file/group/29260/all#> (enregistrement requis).

<sup>3</sup> Voir : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/premiere-guerre-mondiale/dossiers-personnel/Pages/dossiers-personnel.aspx>.

<sup>4</sup> L'ébauche de l'auto-évaluation est accessible au <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/draft/mtsar/2016-2018>.

<sup>5</sup> Accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/mtsar/2016-2018/engagement-4-fournir-preserver-linformation-ouverte>.

<sup>6</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/dbe5e27e-cc10-5e2e-b116-8d9b977ae6fd>.

<sup>7</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>8</sup> Voir, par exemple : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-militaire/premiere-guerre-mondiale/dossiers-personnel/Pages/dossiers-personnel.aspx>.

<sup>9</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>10</sup> Courriel reçu le 28 août 2018.

## 5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada intégrera des indicateurs de rendement relatifs à l'ouverture et à la transparence dans un cadre de gestion de rendement pour un gouvernement ouvert.

### Jalons :

5.1. Intégrer des indicateurs relatifs à l'ouverture et à la transparence en vertu d'un Cadre de mesure du rendement pour la gestion des données et de l'information dans l'ensemble du gouvernement.

5.2. Mesurer et rendre compte au public de la progression annuelle des ministères dans la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert.

5.3. Élaborer un cadre ainsi que des indicateurs de gestion du rendement qui aideront à mieux mesurer un éventail plus vaste d'efforts et de résultats relatifs au gouvernement ouvert.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel				Avancement		Mi-parcours Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?					
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information Participation civique Responsabilisation du public Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable	
5. En général		✓			Incertaine		✓					✓				✓			
5.1. Cadre de rendement		✓			Incertaine		✓					✓							
5.2. Rendre			✓		Incertaine		✓					✓							

compte de la Directive pour un gouvernement ouvert														
5.3. Indicateurs de rendement du gouvernement ouvert					Incertaine									

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à combler le manque d'indicateurs unifiés et objectifs pour mesurer les progrès du gouvernement ouvert au Canada en créant un cadre de gestion du rendement pour un gouvernement ouvert. Les jalons précis consistent à élaborer un Cadre de performance contenant des indicateurs clés, à mesurer la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert et à élaborer un cadre de gestion du rendement et des indicateurs pour évaluer les impacts et les résultats des initiatives du gouvernement ouvert.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

En date de juin 2017, l'évaluation à mi-parcours a révélé des progrès globaux substantiels par rapport à cet engagement, notamment la publication d'un outil de suivi des progrès en ligne pour les engagements du PGO (jalon 5.1),<sup>1</sup> la publication d'inventaires de données ouvertes (jalon 5.2) et l'élaboration d'un cadre de gestion du rendement et d'un plan de travail pour la mise en œuvre (jalon 5.3).<sup>2</sup>

#### Fin de mandat : Terminé

Pour le jalon 5.1, l'outil de suivi des progrès en ligne pour les engagements du PGO demeure en ligne, mais il n'a été mis à jour qu'une fois entre janvier et août 2018, un retard par rapport à l'engagement d'effectuer des mises à jour trimestrielles. L'auto-évaluation de fin de mandat indique que le Secrétariat du Conseil du Trésor a également publié une ébauche de modèle logique pour un gouvernement ouvert sur GCCollab, une plateforme de collaboration en nuage hébergée par le gouvernement du Canada, ainsi que des rapports continus par le biais du Cadre de responsabilisation de gestion.<sup>3</sup> Pour le jalon 5.2, le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié le 14 juin 2018 son jeu de données « Suivi des progrès réalisés en matière de données ouvertes », qui présente le nombre de jeux de données qui ont été publiés par les ministères au cours de la dernière année, et le nombre estimatif de jeux de données qui seront publiés d'ici juin 2018, novembre 2018 et mars 2019.<sup>4</sup>

Pour le jalon 5.3, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a collaboré avec la *SecDev Foundation*, un groupe de réflexion canadien, pour élaborer un cadre de gestion du rendement proposé avec des indicateurs connexes.<sup>5</sup> L'auto-évaluation du gouvernement indique que ce cadre sera utilisé pour faciliter le dialogue avec les parties prenantes sur la manière de structurer un cadre d'impact.<sup>6</sup> Les trois jalons sont terminés, bien que, comme indiqué dans l'évaluation à mi-parcours, ils aient été formulés de façon relativement ouverte, ce qui rend difficile d'évaluer avec précision le niveau de progrès envisagé lors de la création du plan d'action.

### Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

#### Accès à l'information : Négligeable

Cet engagement vise à améliorer la mesure et l'évaluation des progrès réalisés en matière de gouvernement ouvert, un domaine dans lequel il existe une marge d'amélioration considérable, tant au Canada que dans le monde entier. Cependant, il n'existe que la preuve de progrès négligeables directement pertinents aux valeurs du PGO résultant de la mise en œuvre de cet engagement. Tel qu'il a été rédigé, cet engagement n'est pas considéré comme pertinent par rapport aux valeurs du PGO en raison de l'imprécision de ses jalons. Pour être en adéquation avec les valeurs du PGO, et en particulier avec la valeur de responsabilisation du public, les indicateurs et les rapports contenus dans cet engagement doivent être à la fois ouverts au public et réceptifs aux contributions du public. Cependant, sa mise en œuvre a entraîné une amélioration négligeable de l'accès à l'information. Bien que le jalon 5.1 fasse essentiellement double emploi avec les exigences actuelles en matière de rapports dans le cadre du PGO, le jalon 5.2 fournit un seul jeu de données supplémentaire au public. Le jalon 5.3 vise un domaine d'action plus important, à savoir l'élaboration d'un cadre pertinent pour évaluer réellement la valeur de programmes particuliers. Cependant, il a été formulé de manière vague en ce qui concerne les progrès attendus et, de fait, sa mise en œuvre et son application en sont encore à leurs débuts. Néanmoins, le développement de ce cadre et de ces indicateurs pourrait présenter des avantages dans le futur, même s'il est trop tôt pour estimer que ses résultats ont sensiblement contribué à l'ouverture du gouvernement.

### **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada comprend un engagement à publier des données quant au rendement de la prestation des services ouvert.canada.ca (4.5), ainsi qu'un engagement à organiser des événements internationaux pour favoriser l'apprentissage par les pairs et mesurer l'impact des données publiques et du gouvernement sur la scène internationale (10.3).

---

<sup>1</sup> Accessible au : <https://ouvert.canada.ca/fr/commitment/tracker>.

<sup>2</sup> Le plan de travail peut être téléchargé au : <https://gccollab.ca/file/view/62638/en1-pager-on-performance-measurementfr1-pager-on-performance-measurement> (enregistrement requis).

<sup>3</sup> Voir : <https://gccollab.ca/file/view/171990/draft-logic-model-for-the-government-of-canadas-work-on-open-government> et <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/cadre-responsabilisation-gestion.html>.

<sup>4</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b94ff2b5-9adc-4951-ab07-c7430dee01d2>.

<sup>5</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/f637580f-e0f7-5939-bf3f-ded35ce72d2a>.

<sup>6</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

## 6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale

**Texte de l'engagement :** *Le gouvernement du Canada appuiera la transition vers une transparence et une mobilisation accrues dans la fonction publique à l'aide de documents et de possibilités d'apprentissage à l'intention des fonctionnaires.*

### Jalons :

6.1. Fournir des possibilités d'apprentissage améliorées et du matériel didactique supplémentaire sur la gestion de l'information afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des fonctionnaires des principes et des méthodes pour un gouvernement ouvert, y compris ce qui suit :

- utiliser les données et l'information ouvertes pour appuyer l'analyse et l'élaboration de politiques;
- partager les pratiques exemplaires en matière de participation du public par la voie numérique;
- établir les priorités concernant la divulgation des données et de l'information ouvertes en fonction des avantages pour le public et de l'incidence sur ce dernier;
- mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert.

6.2. Animer des forums éducatifs et des ateliers ou y prendre part afin de mieux comprendre comment accroître la transparence du gouvernement et favoriser la mobilisation citoyenne.

6.3. Par l'entremise de la consultation publique sur le Plan stratégique des TI du gouvernement du Canada, considérer les commentaires pour déterminer quels seraient les meilleurs moyens d'utiliser les logiciels, y compris les logiciels à source libre, pour atteindre les objectifs stratégiques.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, École de la fonction publique du Canada

**Institution(s) de soutien :** GovLab, la communauté politique du gouvernement du Canada

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
6. En général		✓			✓	✓		✓		✓					✓	✓			✓		
6.1. Possibilités d'apprentissage		✓			✓						✓				✓	✓					
6.2. Forums éducatifs et ateliers		✓			✓					✓				✓	✓						
6.3. Consultation sur le Plan stratégique des TI		✓			✓	✓		✓		✓				✓	✓						

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à améliorer la compréhension de l'ouverture à l'échelle de la fonction publique fédérale, et d'améliorer les cultures institutionnelles en vue de l'ouverture et de la transparence. Cet engagement comprend un ensemble de programmes de formation et d'initiatives d'éducation et de développement des compétences, notamment des possibilités d'apprentissage en gestion de l'information, des forums et des ateliers sur la transparence et l'engagement civique, ainsi que des solutions logicielles.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

L'évaluation à mi-parcours a révélé que le gouvernement a offert une formation à 35 755 fonctionnaires de 109 organisations fédérales, ainsi que 34 activités d'apprentissage à 1 800 fonctionnaires fédéraux dans le cadre de cours liés à la transparence gouvernementale (jalons 6.1).<sup>1</sup> Pour le jalon 6.2, les livrables comprenaient le Sommet canadien sur les données ouvertes, le panel sur les données ouvertes « Go Open Data » et cinq séances de formation d'une journée à l'intention de 135 participants, avec deux sessions de formation des formateurs, élaborées et offertes par le Bureau du Conseil privé. Pour le jalon 6.3, le Secrétariat du Conseil du Trésor a affiché en ligne le Plan stratégique des TI du gouvernement pour commentaires à l'été et à l'automne 2016,<sup>2</sup> et d'autres consultations ayant eu lieu en février et en mars 2017 auprès du directeur des systèmes d'information et d'autres membres du personnel de la gestion de l'information du gouvernement fédéral.

## Fin de mandat : Terminé

Dans le cadre du jalon 6.1, selon l'auto-évaluation du gouvernement, celui-ci a organisé 45 activités d'apprentissage supplémentaires au cours de la deuxième année de mise en œuvre, formant environ 4 600 fonctionnaires fédéraux.<sup>3</sup> En octobre 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor a également lancé le Centre d'apprentissage sur le gouvernement ouvert.<sup>4</sup> Pour le jalon 6.2, l'auto-évaluation fait référence à 16 forums gouvernementaux ouverts auxquels le Secrétariat du Conseil du Trésor a participé au cours de la deuxième année de mise en œuvre, notamment le Sommet sur l'encadrement des services de données nationaux, *GovMaker 2017* et la conférence *Go Open Data*.<sup>5</sup> Pour le jalon 6.3, le Plan stratégique des TI a été mis à jour en novembre 2017 afin d'inclure un engagement à développer une stratégie pour l'utilisation de la technologie en source libre.<sup>6</sup> La source libre est maintenant mentionnée de manière explicite dans une mise à jour de la politique du SCT sur la gestion de la technologie de l'information, en vigueur le 1er avril 2018.<sup>7</sup> L'auto-évaluation fait également état de l'élaboration de l'ébauche du livre blanc « Ouvert en premier » par le nouveau Conseil d'examen de l'architecture intégrée (CEAI) du gouvernement du Canada, destiné à documenter les progrès réalisés en matière de logiciels libres et de normes ouvertes.<sup>8</sup>

Bien que leurs critères d'évaluation soient difficiles à évaluer en fonction du libellé de l'engagement, les trois jalons semblent avoir été complétés.

## Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

**Accès à l'information : Négligeable**

**Participation civique : Négligeable**

Cet engagement vise à renforcer les compétences et la capacité des ministères à utiliser des données ouvertes, un dialogue ouvert et des informations ouvertes pour soutenir de meilleures décisions opérationnelles et stratégiques, ainsi que pour accroître la valeur des données ouvertes disponibles pour les Canadiens. La formation est par nature un processus continu et il est difficile d'évaluer, de manière concrète, le point de départ du gouvernement dès le début de ce plan, au-delà d'un sentiment général de la société civile selon lequel une « culture du secret » était bien enracinée dans la bureaucratie.<sup>9</sup> Malgré l'importance de ce domaine d'action, dont l'évaluation à mi-parcours de 2017 recommande de poursuivre, il est difficile d'évaluer les résultats au regard des défis institutionnels qui sont au cœur des limitations en matière de données ouvertes du Canada, notamment en ce qui concerne la nécessité de promouvoir un changement de culture vers une plus grande acceptation de l'importance de la transparence. En conséquence, l'engagement est codé comme négligeable. Cela aurait pu être amélioré si l'engagement avait ciblé et obtenu des résultats plus précis et clairement définis.

## À l'avenir?

Le quatrième plan d'action contient des formations supplémentaires sur les données ouvertes sous le jalon 1.2, tandis que les avancées au sein de l'administration publique en source libre sont incluses dans le jalon 4.4.

<sup>1</sup> Documents reçus via courriel le 28 Septembre 2017.

<sup>2</sup> Voir : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/technologie-information/strategie-technologie-information.html>.

<sup>3</sup> Voir, par exemple : <https://csps-efpc.gc.ca/events/oss/index-fra.aspx>, <https://www.csps-efpc.gc.ca/events/air/arc/2017-fra.aspx#a20171214> et <https://www.csps-efpc.gc.ca/events/air/arc/2018-fra.aspx#a20180627>.

<sup>4</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/centre-apprentissage>.

<sup>5</sup> Voir : <https://www.rdc-drc.ca/fr/activites/sommet-sur-lencadrement-des-services-de-donnees-nationaux/>, <https://govmakerconference.ca/fr/> et <http://2018.go-opendata.ca/>.

<sup>6</sup> Accessible au : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/technologie-information/plan-strategique-2017-2021.html>.

<sup>7</sup> Accessible au : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12755>.

<sup>8</sup> Accessible au : [https://github.com/canada-ca/Open\\_First\\_Whitepaper](https://github.com/canada-ca/Open_First_Whitepaper).

<sup>9</sup> Consultation de Toronto, 15 septembre 2017, et Consultation de Montréal, 20 Septembre 2017.

## 7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada élaborera une nouvelle Stratégie relative aux services axés sur la clientèle qui intégrera les exigences relatives à l'ouverture et à la transparence pour la prestation des services du gouvernement.

### Jalons :

7.1. Élaborer pour le gouvernement du Canada une stratégie de services accordant la priorité aux clients et visant à créer un guichet unique en ligne axé sur l'utilisateur pour l'accès à tous les services du gouvernement.

7.2. Définir de nouvelles normes en matière de rendement et mettre en place un mécanisme pour la réalisation d'évaluations rigoureuses sur le rendement relatif aux principaux services du gouvernement, et rendre compte des constatations au public.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministères et agences de prestation de services

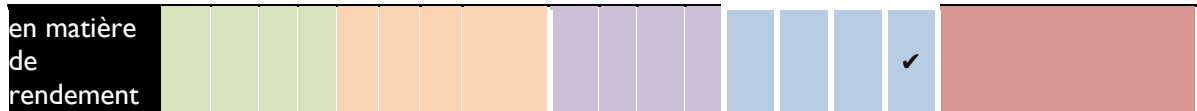
**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement		Mi-parcours		Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable		
7. En général		✓			✓				✓						✓				✓				
7.1. Guichet unique pour les services gouvernementaux			✓		✓				✓						✓								
7.2. Normes		✓			✓					✓			✓										





### Objectif de l'engagement

L'objectif de cet engagement est d'assurer des évaluations rigoureuses du rendement des principaux services gouvernementaux et de rendre publics les résultats de ces évaluations en créant un guichet unique en ligne pour tous les services publics et en établissant des normes et un mécanisme permettant d'évaluer leurs performances et d'en rendre compte.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

La nouvelle stratégie de service a été élaborée au cours de la première année de mise en œuvre et publiée dans le vingt-quatrième rapport annuel sur la fonction publique du Conseil privé présenté au premier ministre.<sup>1</sup> En date de juin 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor était en train de définir leurs indicateurs de rendement clé (IRC) et déterminer quelles données ils pourraient exploiter pour le mécanisme d'évaluation du jalon 7.2.

#### Fin de mandat : Terminé

Selon le Conseil du Trésor, le guichet en ligne est encore en développement et est considéré comme un objectif à plus long terme. Le Conseil du Trésor considère que le jalon 7.1 est terminé avec la publication du document de stratégie de service qui traite de la création de ce guichet. Cette interprétation est soutenue par le langage particulier du jalon, qui promet un processus de développement plutôt que le guichet lui-même en tant que produit livrable. Pour le jalon 7.2, l'auto-évaluation cite la Ligne directrice sur la gestion des services du Secrétariat du Conseil du Trésor, publiée le 23 mars 2017.<sup>2</sup> Cela inclut une politique sur les services qui décrit la définition et la gestion des normes de service et des informations de performances en temps réel pour soutenir la prestation des services. Selon l'auto-évaluation du gouvernement, à l'été 2017, le Conseil du Trésor a lancé un projet pilote sur l'évaluation des normes de service des principaux départements de service, et a créé un nouvel outil pour aider les ministères à évaluer les normes de service existantes et à en élaborer de nouvelles.<sup>3</sup>

### Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

#### Accès à l'information : Négligeable

L'évaluation à mi-parcours de 2017 a révélé que cet engagement était d'une valeur discutable pour les progrès du PGO au Canada, car les jalons sont vagues et ne sont que très généralement liés à l'accès à l'information. Grâce à cette initiative, du matériel supplémentaire a été rendu public, mais le niveau de progrès global en ce qui concerne l'accès à l'information au Canada est relativement faible. De plus, bien que l'accès aux évaluations soit ouvert au public, il ne semble pas que le public puisse réellement tenir les fonctionnaires responsables de leurs actes, ce qui limite sa pertinence à la valeur de responsabilisation du public. Il convient également de noter que le guichet en ligne, qui est au centre du jalon 7.1, ne semble pas être sous le point d'être lancé.

#### À l'avenir?

Cet engagement, tel qu'il a été rédigé, a été pleinement réalisé dans le cadre du plan d'action actuel. Dans le quatrième plan d'action du Canada, le jalon 4.5 s'appuie sur cet engagement pour créer un tableau de bord des performances permettant de suivre les performances de la prestation de services.

<sup>1</sup> Voir : <https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pdfs/clerk-greffier/24rpt-eng.pdf>.

<sup>2</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=28422>.

<sup>3</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

## Thème II : Transparence financière

### 8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et avec les principaux intervenants afin de constituer un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux destiné à améliorer l'accès à toutes les collections des musées.

**Jalons :**

8.1. Formuler des autorisations et des normes afin d'orienter la mise en œuvre uniforme de cette approche.

8.2. Renforcer la capacité de recherche et d'exploration dans les collections des musées.

8.3. Élargir le réseau des musées qui participent à cette initiative ainsi que les liens vers les ressources externes connexes.

8.4. Héberger des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique.

**Institution responsable :** Patrimoine canadien

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
8. En général		✓			✓			✓		✓				✓					✓		
8.1. Formuler des normes		✓			✓					✓				✓							
8.2. Renforcer la capacité de recherche		✓			✓			✓			✓			✓							
8.3. Élargir le nombre de participants		✓			✓					✓				✓							
8.4. Collections numériques		✓			✓			✓		✓			✓								

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à atténuer les limites géographiques de la capacité des Canadiens d'accéder à des artefacts culturels et patrimoniaux en créant et en élargissant des collections numériques. L'engagement vise également à mettre en réseau ces collections afin de créer une base de données nationale consultable sur les œuvres culturelles. Cela est fait en :

- Formulant des autorisations et des normes liées à la conservation et à la présentation d'œuvres culturelles;
- Renforçant la capacité de recherche et d'exploration dans les collections des musées;
- Élargissant le réseau des musées qui participent à cette initiative ainsi que les liens vers les ressources externes connexes; et
- Hébergeant des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique.

**Statut****Mi-parcours : Limité**

Au cours de la première année de mise en œuvre, le ministère du Patrimoine canadien a mis au point un site Web pilote comprenant 166 762 objets, avec une variété de points de référence et de classifications taxonomiques pour améliorer la recherche (jalons 8.2 et 8.4).<sup>1</sup> Le travail est réalisé en collaboration avec huit musées partenaires : l'Art Gallery of Greater Victoria, le Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse, le Musée des beaux-arts de l'Ontario, le Musée McCord, la Collection McMichael d'art canadien, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts du Canada et la Vancouver Art Gallery.<sup>2</sup> Le gouvernement a également entamé des travaux d'amélioration des outils de catalogage, avec comme objectif de rendre le matériel disponible sous forme de données ouvertes liées (DOL), bien qu'ils aient signalé des problèmes de ressources en lien à cela lors de l'évaluation à mi-parcours (jalon 8.1).

**Fin de mandat : Substantiel**

L'auto-évaluation du gouvernement indique qu'au cours de la deuxième année de mise en œuvre, Patrimoine canadien a poursuivi ses travaux d'établissement de normes afin d'élaborer une Nomenclature pour le catalogage des musées. Le gouvernement a lancé le site Web en novembre 2018, suite à la fin de la période de mise en œuvre de ce plan d'action.<sup>3</sup> Il est prévu que le format de données ouvertes liées soit disponible en 2020 (jalon 8.1).<sup>4</sup> Ces travaux comprenaient l'élaboration de nouvelles valeurs normalisées pour le matériel canadien. L'auto-évaluation du gouvernement définit le jalon 8.1 comme étant achevé, mais puisque le livrable principal n'a pas encore été lancé, le chercheur du MEI estime que des progrès substantiels ont été accomplis dans la réalisation de son objectif. Pour le jalon 8.2, l'auto-évaluation renvoie à un projet pilote lancé par Patrimoine canadien et intitulé « 150 ans d'art canadien »,<sup>5</sup> ainsi qu'au développement d'un prototype pour des fonctionnalités de recherche améliorées et la poursuite des travaux en vue de la création de modèles de données ouvertes liées. L'auto-évaluation indique que le jalon 8.2 est terminé et qu'il est précis, même si la mise en œuvre de ces améliorations reste en cours.<sup>6</sup>

En ce qui concerne les collaborations officielles dans le cadre de cet engagement (jalon 8.3), le nombre de musées collaborant officiellement à l'initiative reste identique à ce qu'il l'était lors de l'évaluation à mi-parcours (huit). Toutefois, selon les discussions qui ont suivi avec Patrimoine canadien, le nombre de collaborateurs informels a augmenté, notamment grâce à la création d'un comité consultatif sur la modernisation d'Artefacts Canada fondé sur une approche DOL. Parmi les participants figurent huit musées (*Lougheed House Conservation Society, Saskatchewan Western Development Museum, Musée canadien de l'histoire, Musées de la civilisation, Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick, Musée des sciences et de la technologie du Canada, Centre d'art britannique de Yale, Musée McCord*). Ce jalon est terminé. Pour le jalon 8.4, l'auto-évaluation indique que le gouvernement a lancé une version revue de sa base de données Artefacts Canada en mars 2018, avec une fonction de recherche avancée intégrée en juillet 2018.<sup>7</sup> Toutefois, en ce qui concerne l'accroissement des collections numériques pour les musées ne détenant pas encore de présence numérique, l'auto-évaluation indique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux fondamentaux supplémentaires afin de mettre au point des outils de collecte de données des musées. Par conséquent, le chercheur du MEI considère que ce jalon a permis de réaliser des progrès limités, conformément au rapport d'auto-évaluation du gouvernement.

**Cela a-t-il ouvert le gouvernement?****Accès à l'information : Négligeable**

La vaste étendue du Canada signifie que pour de nombreux citoyens, l'accès aux artefacts culturels et patrimoniaux est limité. La numérisation offre l'occasion d'accroître l'accès au patrimoine culturel canadien, en particulier pour les Canadiens et les Canadiennes qui ne disposent pas des ressources économiques pour se rendre dans les centres urbains où ils peuvent être hébergés, bien que l'expansion du matériel en ligne pose des défis supplémentaires en ce qui concerne l'organisation et l'accessibilité. Le travail de normalisation et de nomenclature (jalon 8.1) est un élément essentiel pour faciliter les liens futurs entre les musées par le biais du Réseau canadien d'information sur le

patrimoine, et en particulier pour relier des documents numérisés afin de consolider les collections dans un format plus accessible. Cependant, bien que la démonstration « 150 ans d'art canadien » permette aux utilisateurs de visualiser des œuvres de certaines collections participantes, l'outil reste limité en ce qui concerne la facilité de recherche. Selon Patrimoine canadien, cette fonctionnalité réduite est due au fait qu'en tant que projet pilote, elle n'a incorporé qu'un ensemble de données limité et que l'incorporation d'un modèle de données ouvertes liées augmentera considérablement la fonctionnalité à long terme. Néanmoins, à ce stade, il est estimé que cet engagement n'a permis qu'une expansion négligeable de l'accès à l'information, même s'il est susceptible d'avoir un impact plus important dans le futur.

### **À l'avenir?**

Ce domaine d'engagement n'a pas été reporté au prochain plan d'action, mais une conversation avec Patrimoine canadien laisse croire que le projet devrait néanmoins être poursuivi. Les parties prenantes des Premières Nations interrogées dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours ont insisté sur la valeur de la numérisation au regard des objectifs de préservation de la culture et ont souligné que l'organisation et le marquage robuste sont des facettes importantes pour améliorer l'accessibilité. Le chercheur du MEI recommande de poursuivre les initiatives visant à développer la numérisation des œuvres culturelles et à améliorer leur accessibilité et leur disponibilité intégrée pour toutes les collections.

---

<sup>1</sup> Site Web accessible au : <http://chin-rcip.canadiana.ca/aclod2/search/artefact?lang=fr>.

<sup>2</sup> Réponses reçues via courriel le 13 Octobre 2017.

<sup>3</sup> Voir : <https://app.pch.gc.ca/sgc-cms/nouvelles-news/anglais-english/?p=10450>.

<sup>4</sup> Pour plus d'information à propos de ce projet, voir : <https://app.pch.gc.ca/sgc-cms/nouvelles-news/francais-french/>.

<sup>5</sup> Voir : <http://chin-rcip.canadiana.ca/aclod/>.

<sup>6</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>7</sup> Voir : [https://app.pch.gc.ca/application/artefacts\\_hum/re\\_as.app?lang=fr](https://app.pch.gc.ca/application/artefacts_hum/re_as.app?lang=fr).

## 9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement

**Texte de l'engagement :** *Le gouvernement du Canada améliorera la transparence concernant ses dépenses et l'approvisionnement au gouvernement afin de tenir le gouvernement responsable des dépenses publiques.*

### Jalons :

9.1. Diffuser un outil interactif qui améliorera la granularité des données et de l'information disponibles et qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux comprendre les dépenses des ministères fédéraux :

- Élargir le type de données, de graphiques et d'analyses disponibles au niveau du programme, y compris ce qui suit :
  - les résultats escomptés et réels;
  - les comparaisons entre les dépenses historiques et les dépenses prévues; et
  - les dépenses relatives à des éléments particuliers comme les salaires, les investissements, les paiements de transfert et autres.
- Permettre aux utilisateurs d'étudier les dépenses du gouvernement présentant un intérêt particulier pour eux en fonction d'éléments-clés des données (p. ex., le groupe cible, le type de programme, le secteur prioritaire et autres).

9.2. Améliorer le contenu en ligne relatif aux finances du gouvernement à partir du site [canada.ca](http://canada.ca), afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder facilement aux renseignements et aux outils liés aux dépenses gouvernementales.

9.3. Fournir des documents ciblés et opportuns afin de rendre les rapports comptables et financiers du gouvernement plus uniformes, plus transparents et plus compréhensibles pour les Canadiens et les Canadiennes.

9.4. Par l'entremise d'un projet pilote, mettre à l'essai la mise à jour du site [achatventes.gc.ca](http://achatventes.gc.ca) pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat.

9.5. Participer à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet-pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts dans [achatventes.gc.ca](http://achatventes.gc.ca).

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Ministère des Finances Canada; Services publics et Approvisionnement Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage.

Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
9. En général			✓		✓			✓			✓			✓					✓		
9.1. Outils interactifs				✓	✓			✓			✓				✓						
9.2. Améliorer le contenu sur Canada.ca		✓			✓					✓				✓							
9.3. Rapports financiers		✓			✓					✓				✓							
9.4. Mise à jour du site achatetventes.gc.ca				✓	✓			✓			✓			✓							
9.5. Étude de cas des pratiques exemplaires			✓		✓					✓			✓								

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à unifier et élargir l'information publiée en ligne quant aux dépenses et aux achats du gouvernement. Il s'appuie sur l'engagement 8 du deuxième plan d'action, pour fournir plus facilement des informations consultables sur les sites Web gouvernementaux, en :

- Diffusant un outil interactif afin d'accroître l'information disponible quant aux dépenses des ministères fédéraux;
- Améliorant le contenu en ligne relatif aux finances du gouvernement à partir du site canada.ca;
- Rendant la comptabilité et l'information financière du gouvernement plus cohérentes, transparentes et compréhensibles;
- Mettant à l'essai, par l'entremise d'un projet pilote, la mise à jour du site achatetventes.gc.ca pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat; et

- Participant à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts dans [achatetventes.gc.ca](http://achatetventes.gc.ca).

## **Statut**

### **Mi-parcours : Limité**

Au cours de la première année du plan d'action, le site Web de l'InfoBase du Conseil du Trésor du Canada a été élargi pour inclure un répertoire des organismes du gouvernement du Canada,<sup>1</sup> une meilleure information sur les dépenses du gouvernement,<sup>2</sup> et un système de marquage des métadonnées amélioré (jalons 9.1).<sup>3</sup> Pour le jalon 9.2, le ministère des Finances a ajouté des ensembles de données au site Web Canada.ca, y compris la revue financière 2016-2017,<sup>4</sup> des données relatives à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide,<sup>5</sup> et des tableaux de données reliés au budget fédéral.<sup>6</sup> En ce qui concerne les informations budgétaires liées au jalon 9.3, l'auto-évaluation du gouvernement renvoie à un document explicatif lié au Budget de 2017,<sup>7</sup> ainsi qu'un rapport sommaire des consultations prébudgétaires.<sup>8</sup> En ce qui concerne le jalon 9.4, Services publics et Approvisionnement Canada a commencé à élargir l'information sur [achatetventes.gc.ca](http://achatetventes.gc.ca) en publiant l'Application sur les offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement et a annoncé son intention de mettre à l'essai le Standard de données sur la commande publique ouverte sur le site.<sup>9</sup> Le jalon 9.5 a été codé dans l'évaluation à mi-parcours comme ayant enregistré des progrès limités, mais, étant donné que l'étude de cas n'a pas eu lieu, le codage approprié aurait dû être que ce jalon n'était pas commencé.

### **Fin de mandat : Substantiel**

Depuis la fin de juin 2018, le site Web de l'InfoBase comprend une combinaison de données financières et d'informations sur la performance remontant à 2012 (9.1). Cela inclut une plus grande disponibilité des données, des graphiques et des analyses, y compris des informations sur les dépenses et les résultats réels et escomptés, une description des résultats, un outil de suivi du budget, des données de dépenses détaillées et un marquage amélioré des métadonnées.<sup>10</sup> Ce jalon est terminé.

Pour le jalon 9.2, d'autres ensembles de données sur les finances publiques ont été téléchargés sur [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca).<sup>11</sup> Ce jalon est terminé.

Pour le jalon 9.3, l'auto-évaluation décrit un certain nombre de mesures prises pour améliorer la transparence des rapports comptables et financiers, incluant le changement vers un nouveau format de publication du budget, facilitant le suivi de la mise en œuvre des éléments budgétaires (notamment en ce qui concerne l'alignement des dépenses avec les prévisions), et la consolidation des rapports financiers sur le site Web de l'InfoBase.<sup>12</sup> Ce jalon est terminé.

Pour le jalon 9.4, l'auto-évaluation du gouvernement indique que Services publics et Approvisionnement Canada a pu mettre à l'essai les aspects de la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts en lien aux étapes « Initiation » (Appel d'offres), « Attribution » et « Contrat », mais pas les étapes « Planification » et « Mise en œuvre ».<sup>13</sup> L'auto-évaluation met également en évidence différents types de renseignements sur l'approvisionnement qui sont en cours de publication, notamment des informations en temps réel sur les appels d'offres et les attributions, des informations hebdomadaires sur les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement, ainsi qu'un historique des contrats mis à jour mensuellement.<sup>14</sup> Ceci représente des progrès limités.

Pour l'étape 9.5, l'auto-évaluation note que l'incapacité de SPAC à mener à bien son projet pilote sur le Standard de données sur la commande publique ouverte a également empêché la réalisation de son étude de cas sur les meilleures pratiques.<sup>15</sup> Ce jalon n'est pas commencé.

## **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

### **Accès à l'information : Négligeable**



Les contrats ouverts sont une caractéristique des plans d'action précédents du Canada, y compris l'engagement 8 du deuxième plan d'action, qui visait à abaisser le seuil de déclaration et à introduire un projet pilote de la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts. Selon Lindsey Marchessault, directrice des données et de l'engagement de l'*Open Contracting Partnership*, le travail réalisé dans le cadre de cet engagement ne représente qu'un progrès négligeable en matière d'amélioration de l'accès à l'information, d'autant plus que les progrès relatifs aux jalons 9.4 et 9.5 ont été limités. L'absence de progrès significatifs dans l'élargissement de la publication des informations de planification et de mise en œuvre constitue un problème particulier. Si cela avait été réalisé, l'engagement aurait probablement été codé de manière différente. Toutefois, Mme Marchessault a souligné que les travaux menés au cours des deux dernières années avaient peut-être sensibilisé le gouvernement à l'importance de réorganiser l'utilisation d'identificateurs organisationnels, dans le but d'améliorer la qualité des données en normalisant la manière dont elles sont identifiées et marquées entre les ministères. Espérons que cette réalisation précipitera des changements plus importants, même si les impacts ne se sont pas encore fait sentir.

### À l'avenir?

Le quatrième plan d'action du Canada comprend un engagement en matière de transparence et de responsabilité financières, qui vise en grande partie à améliorer le processus ouvert d'octroi de contrats. Cela comprend de nouvelles améliorations dans la publication des informations sur la budgétisation et les dépenses, ainsi que des efforts renouvelés pour piloter la mise en œuvre du Standard de données sur la commande publique ouverte (jalon 2.3).

<sup>1</sup> Accessible au : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/etablissement-rapports-depenses/inventaire-organisations-gouvernement.html>.

<sup>2</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#orgs/gov/gov/infograph/results>.

<sup>3</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#metadata>.

<sup>4</sup> Accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/45eb6514-0e38-48da-9a12-233d16813f4b>.

<sup>5</sup> Accessible au : <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/65515b1b-b545-4ce5-8e96-bf51babcfb65>.

<sup>6</sup> Accessible au : <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/2a84c234-633c-4cc6-9282-f40ff12f5bc7>.

<sup>7</sup> Accessible au : <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/3min-fr.html>.

<sup>8</sup> Accessible au : <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-fra.asp>.

<sup>9</sup> Accessible au : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/offres-a-commandes-et-d-arrangements-en-matiere-d-approvisionnement>. Dernier accès le 13 Octobre 2017.

<sup>10</sup> Voir : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>.

<sup>11</sup> Voir : <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/finances.html>.

<sup>12</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/blog/la-reforme-du-budget-des-depenses-permet-de-savoir-ou-va-largent>.

<sup>13</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>14</sup> Voir : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/offres-a-commandes-et-d-arrangements-en-matiere-d-approvisionnement>, et <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/contrats-octroyes>.

<sup>15</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.



10. En général			✓		✓							✓							✓					✓					✓		
10.1. Publier les données budgétaires 2017			✓		✓																										
10.2. Publier les notes d'information mensuelles			✓		✓																										
10.3. Étudier les possibilités d'accroître la transparence budgétaire	✓				✓																										

### Objectif de l'engagement

Cet engagement s'appuie sur un engagement pris dans le précédent plan d'action du Canada de diffuser l'information liée au Budget de 2015. L'objectif global de cet engagement est d'élargir et d'accélérer l'information disponible concernant le budget lui-même et de fournir des notes d'information du ministère des Finances concernant les questions sous-jacentes soulevées quant au processus de budgétisation, principalement en :

- Accélérer la transmission de toutes les données à partir de graphiques et de tableaux budgétaires;
- Afficher la liste des titres de notes d'information préparés par des fonctionnaires du ministère des Finances; et
- Étudier les possibilités d'accroître la transparence du processus de consultation préalable du budget.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Le jalon 10.1 a été complété le 20 mars 2017, avec la publication des ensembles de données liés au Budget 2017.<sup>1</sup> En août 2016, le ministère des Finances a commencé à publier des notes d'information mensuelles préparées par des représentants du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre. Le jalon 10.2 est donc achevé, bien que les titres aient été soumis à des expurgations importantes.<sup>2</sup> En ce qui concerne le jalon 10.3, en juin 2017, le ministère des Finances a affiché des rapports sommaires sur les résultats des consultations prébudgétaires quant aux budgets 2016 et 2017.<sup>3</sup>

#### Fin de mandat : Substantiel

Bien que l'étape 10.1 ait été achevée à mi-parcours, le gouvernement a ensuite publié des jeux de données du Budget 2018 le 27 février 2018.<sup>4</sup> Le gouvernement a également poursuivi la publication mensuelle des titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances à l'intention du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre, bien que près de la moitié de ces notes sont toujours en processus d'expurgation.<sup>5</sup>

Pour le jalon 10.3, les rapports figurant dans le rapport d'auto-évaluation du Canada semblent identiques à ceux de l'évaluation à mi-parcours. Le gouvernement fournit le rapport de synthèse des consultations prébudgétaires menées par le Canada en 2016 et 2017 afin de rendre compte de l'achèvement du jalon, sans préciser les nouvelles options qui ont été explorées pour accroître la transparence du processus de consultation.<sup>6</sup> Considérant que le gouvernement n'a pas fourni de preuve d'activités supplémentaires au cours de la deuxième année du cycle du plan d'action, le chercheur du MEI évalue que ce jalon reste en grande partie achevé. Il est important de noter le défi posé par l'évaluation d'un jalon vague, car il est difficile de confirmer son achèvement en l'absence d'un aboutissement clairement défini.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement? Accès à l'information : Négligeable**

Chaque année, lors de l'élaboration du budget du gouvernement fédéral, le ministère des Finances fournit des conseils stratégiques sur diverses questions économiques. Les ensembles de données sur lesquels reposent ces avis constituent une source d'information importante, de même que la liste des notes d'information préparées par les fonctionnaires du ministère des Finances. Cependant, malgré la valeur de ces données et leur grand intérêt pour les Canadiens et les Canadiennes, les améliorations réelles dans ce domaine ne représentent qu'un petit pas en avant. Les jeux de données sont déjà diffusés publiquement depuis 2015 (bien que l'engagement ait accéléré ce processus). En outre, les informations disponibles ne concernant que les titres des notes d'information sont limitées et, de toute façon, seule la moitié environ de celles-ci sont effectivement rendues disponibles. Comme indiqué dans l'évaluation à mi-parcours de 2017, cela suggère une application trop zélée des procédures de classification et compromet l'impact réel de ce jalon quant à l'élargissement de l'accès à l'information.

Pour le jalon 10.3, rien n'indique que les augmentations d'engagement constatées dans le Budget 2017 ont été reportées dans le processus de budgétisation de 2018. Le chercheur du MEI a contacté le ministère des Finances pour s'enquérir des résultats des consultations de 2018 et a été informé « qu'en s'appuyant sur les médias sociaux (Facebook en direct, Twitter, LinkedIn) pour interagir et échanger de l'information avec les Canadiens et les Canadiennes, le ministère a eu de la difficulté à compiler et à condenser l'information provenant de sources multiples. Le ministère a réussi à publier des rapports de synthèse sur les consultations prébudgétaires en 2016 et 2017, mais des problèmes liés à la protection de la vie privée, au bilinguisme et à la capacité des ressources ont nui à la capacité de Finances Canada d'accroître la transparence des consultations prébudgétaires. Les résultats de la consultation publique de 2018 ne seront pas divulgués. »<sup>7</sup> Le manque de preuves de viabilité et l'effet limité des activités menées pour atteindre l'objectif de ce jalon lui donnent une note négligeable en matière de progrès.

### **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada contient des engagements en matière de transparence budgétaire, notamment en ce qui concerne l'actualité, l'exhaustivité et la transparence des prévisions budgétaires et des plans de dépenses (2.1), et la publication d'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour les dépenses budgétaires et les mesures fiscales (2.2).

<sup>1</sup> Accessible au : <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/2a84c234-633c-4cc6-9282-f40ff12f5bc7>.

<sup>2</sup> Accessible au : <http://www.fin.gc.ca/disclose-divulgation/bn-nb/index-fra.asp>.

<sup>3</sup> Voir : <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2016-fra.asp> and <http://www.fin.gc.ca/pub/pbc-cpb/2017-fra.asp>.

<sup>4</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/2cb957d4-1f7b-4a1b-ab5e-249f56a8b337>.

<sup>5</sup> Voir, par exemple, <https://www.fin.gc.ca/disclose-divulgation/bn-nb/2018-06-fra.asp>, où 80/141 ont été expurgés.

<sup>6</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>7</sup> Courriel reçu le 29 août 2018.

## ❖ I. Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada fournira un accès à guichet unique à des données interrogeables sur les programmes de subventions et de contributions (S et C) à l'échelle du gouvernement fédéral.

### Jalons :

11.1. Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé aux renseignements uniformisés sur les subventions et les contributions divulgués de manière proactive par les ministères fédéraux au moyen d'un portail commun et interrogeable à partir du site ouvert.canada.ca :

- créer un modèle commun et uniformisé pour les ministères fédéraux pour la publication de leurs données par l'intermédiaire du portail centralisé;
- accroître l'accès à l'information sur les S et C en faisant passer le montant seuil pour la divulgation de 25 000 \$ à 1 \$;
- former les ministères fédéraux sur la manière de télécharger leurs données; et
- veiller à ce que les bases de données historiques sur les S et C divulguées antérieurement par les ministères fédéraux puissent être interrogées par l'intermédiaire du portail centralisé

11.2. En consultation avec les intervenants internes et externes, accroître la quantité des renseignements sur le financement à l'aide de subventions et de contributions qui sont divulgués par les ministères conformément aux normes internationales.

11.3. Mettra à l'essai une approche destinée à accroître la transparence de l'octroi des subventions et des contributions par Patrimoine canadien, y compris la publication :

- d'un degré de détail accru dans les données qui sont divulguées de façon proactive sur les subventions et les contributions individuelles qu'octroie le ministère;
- des résultats du rendement par rapport aux normes de service publiées;
- de données sur les événements et les célébrations que finance le ministère.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; Patrimoine canadien

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
✦ 11. En général				✓	✓	✓	✓	✓				✓			✓	✓					✓
11.1. Centraliser et élargir les S et C				✓	✓		✓	✓				✓			✓	✓					
11.2. Inciter les ministères à divulguer les S et C		✓			✓	✓					✓				✓	✓					
11.3. Projet pilote patrimonial			✓		✓							✓			✓	✓					

**Note de la rédaction :** Cet engagement est manifestement pertinent aux valeurs du PGO tel qu'écrit, a un impact potentiel transformant et sa mise en œuvre est soit fort avancée, soit terminée, et se qualifie donc en tant qu'engagement étoilé.

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à faire progresser l'accès à l'information et le contrôle public sur les subventions et contributions gouvernementales en centralisant l'accès par un portail commun, en augmentant la quantité d'informations disponibles sur le financement des subventions et des contributions et en faisant en sorte que Patrimoine canadien pilote un programme avancé de données ouvertes.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Lors de la première année de mise en œuvre, le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié plus de 37 000 divulgations de subventions et de contributions sur le site Web ouvert.canada.ca,<sup>1</sup> a conçu et téléchargé des sessions de formation et du matériel en ligne sur une page GCpedia accessible en interne,<sup>2</sup> et a élaboré un projet de directive visant à abaisser le seuil des subventions et des contributions à 1 \$ (jalon 11.1).<sup>3</sup> En ce qui concerne le jalon 11.2, le Bureau du contrôleur général a invité 32 ministères à participer au processus de consultation,<sup>4</sup> et a élaboré un avant-projet de norme et un projet de directive.<sup>5</sup> En ce qui concerne le jalon 11.3, toutes les subventions et contributions de Patrimoine canadien de plus d'un dollar sont affichées en ligne, de même que les résultats des normes de service pour leur programmation.<sup>6</sup>

## Fin de mandat : Terminé

L'ébauche de lignes directrices sur les rapports visant l'octroi de subventions et de contributions (jalons 11.1 et 11.2) est entrée en vigueur le 1er avril 2018.<sup>7</sup> Ils ont été développés en concertation avec plusieurs ministères, ainsi qu'avec *Powered by Data*, une organisation de la société civile, ainsi qu'au cours d'une consultation qui a reçu plus de 200 réponses.<sup>8</sup> Les lignes directrices comprennent l'exigence que tous les ministères fassent rapport sur ouvert.canada.ca, la suppression du seuil de déclaration de 25 000 \$, des informations améliorées sur les destinataires, les projets et les programmes, et une capacité pour les ministères d'établir des rapports par lots pour répondre aux préoccupations concernant la sensibilité et la confidentialité des données. Bien que la date limite de la première « vague » de mise en œuvre ait été fixée au 30 août, la mise en œuvre complète étant prévue pour le 1er avril 2019, il est juste de considérer que ces jalons ont été complétés étant donné que les nouvelles normes sont en vigueur et que les principaux ministères ont déjà commencé à se conformer. Patrimoine canadien, par exemple, rapporte que le portail ouvert.canada.ca inclut maintenant toutes ses données sur les subventions et contributions depuis 2006.<sup>9</sup>

Pour le jalon 11.3, l'auto-évaluation indique que le tableau de bord Le Canada en fête 2018 est un exemple d'information sur les événements financés par les ministères.<sup>10</sup> Patrimoine canadien indique également que le développement de son tableau de bord interne sur les normes de service a considérablement amélioré les fonctionnalités de suivi. Bien que le tableau de bord ne soit pour l'instant qu'un outil accessible en interne, c'est-à-dire que son développement ne contribue en rien à améliorer l'accès à l'information ou la responsabilisation du public, Patrimoine canadien a indiqué qu'une version du tableau de bord pourrait être déployée au public à l'avenir.

## Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

### Accès à l'information : Remarquable

### Participation civique : Négligeable

Au début de ce plan d'action, le système de divulgation des subventions et des contributions était distribué au sein du gouvernement, n'était pas normalisé et ne s'appliquait qu'aux contrats de plus de 25 000 \$. Cet engagement était le seul du troisième plan d'action du Canada à être identifié comme transformant, et son achèvement a eu un impact positif important sur l'augmentation de la disponibilité de l'information ainsi que son accessibilité. En particulier, les programmes pilotes de Patrimoine canadien représentent une importante augmentation de la quantité totale d'informations disponibles en matière de subventions et de contributions, et le fait que des normes avancées soient maintenant mises en place dans l'ensemble du gouvernement accroît considérablement l'impact des progrès réalisés au cours du plan d'action. Dans des entrevues avec le chercheur du MEI, Patrimoine canadien a souligné que la mise en œuvre des nouvelles normes de service avait eu un impact positif important sur le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du programme. Comme indiqué ci-dessus, la nature interne du tableau de bord développé ici signifie qu'il ne compte pas directement dans les objectifs du PGO, mais il est néanmoins bon de voir des améliorations substantielles en matière d'efficacité et de performance découlant des programmes du plan d'action du Canada.

## À l'avenir?

Cet engagement ne semble pas avoir été inclus dans le quatrième plan d'action, bien que des discussions avec Patrimoine canadien permettent de penser que le travail visant à développer davantage ce programme se poursuivra probablement.

<sup>1</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/search/grants>.

<sup>2</sup> Le matériel de formation est accessible au : [www.gcpepedia.gc.ca/wiki/Proactive\\_Disclosure\\_on\\_Open.Canada.ca](http://www.gcpepedia.gc.ca/wiki/Proactive_Disclosure_on_Open.Canada.ca) (Ce lien n'est fonctionnel que sur les ordinateurs en réseau du gouvernement canadien, bien que l'analyste du MEI ait pu en visualiser une copie hors ligne avec l'aide du personnel du Secrétariat du Conseil du Trésor).

<sup>3</sup> Voir : [ouvert.canada.ca/fr/grgca-ldrosc-consultation](http://ouvert.canada.ca/fr/grgca-ldrosc-consultation).

<sup>4</sup> En réponse à des demandes, Jacob Topic du Bureau du contrôleur général a fourni une liste de six réunions de consultation externes et 26 autres réunions de consultation internes ayant eu lieu. Parmi les intervenants externes consultés figurent Powered by Data, Imagine Canada, Open Calgary et le Conseil des universités de l'Ontario.

<sup>5</sup> Voir : [ouvert.canada.ca/fr/grgca-ldrosc-consultation](http://ouvert.canada.ca/fr/grgca-ldrosc-consultation).

---

<sup>6</sup> Voir : [ouvert.canada.ca/fr/search/grants?\\_ga=2.162107004.1347862626.1499174882-1187550498.1490712190&f%5B0%5D=org\\_name\\_en%3ACanadian%20Heritage](https://ouvert.canada.ca/fr/search/grants?_ga=2.162107004.1347862626.1499174882-1187550498.1490712190&f%5B0%5D=org_name_en%3ACanadian%20Heritage) et <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/normes-service/resultats-normes-service.html>.

<sup>7</sup> Voir : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32563&section=html>.

<sup>8</sup> Le processus de rétroaction et un résumé des réponses sont disponibles au : <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32563&section=html>.

<sup>9</sup> Entretien réalisé le 14 septembre 2018.

<sup>10</sup> Voir : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/journees-canada-fete/propos-journees-canada-fete.html>.



## 12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada fournira des renseignements consultables sur les entreprises canadiennes consignés dans les registres d'affaires aux échelons fédéral, provincial et territorial.

### Jalons :

12.1. Lancer un projet-pilote visant à fournir aux citoyens et aux entreprises la capacité de rechercher en ligne les registres des entreprises fédéraux et provinciaux actuels (de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse) au moyen d'un outil unique de recherche.

12.2. Élaborer une validation de principe ainsi qu'un prototype pour une solution numérique visant à réduire le fardeau dans les secteurs de la recherche de l'entreprise, d'inscription et l'établissement de rapports pour les entreprises canadiennes qui pourra être élargie afin d'englober tous les registres à l'échelle du Canada dans le but de favoriser la cohérence des données sur les entreprises fournies au public par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

**Institution responsable :** Innovation, Sciences et Développement économique

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)			Impact potentiel		Avancement		Mi-parcours Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?							
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
12. En général			✓		✓			✓		✓					✓				✓		
12.1. Programme pilote			✓		✓			✓		✓					✓						
12.2. Prototype plurijuridictionnel			✓		✓			✓		✓					✓						

## **Objectif de l'engagement**

La responsabilisation des sociétés est une question d'intérêt et de pertinence croissante, et une bonne information est un élément essentiel de la supervision de la société civile des activités du secteur privé. Cet engagement vise à améliorer la facilité de recherche et la disponibilité de l'information sur les entreprises canadiennes figurant dans des registres d'entreprises aux ordres fédéral, provincial et territorial. En particulier, l'engagement vise à :

- Lancer un projet pilote pour les registres des entreprises fédéraux et provinciaux; et
- Mettre au point une validation de principe ainsi qu'un prototype pour une solution numérique pour la recherche, l'enregistrement et la création de rapports d'entreprise

Au cours de la première année de mise en œuvre, le gouvernement a également ajouté un jalon distinct à cet engagement, à savoir tester la solution numérique et la publier pour être testée les utilisateurs.

## **Statut**

### **Mi-parcours : Terminé**

Dans le cadre du jalon 12.1, Innovation, Sciences et Développement économique a créé un prototype concept à la fin de 2016.<sup>1</sup> Le Ministère s'est alors associé à sept provinces, dont la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve et le Labrador, afin de progresser vers une solution numérique, le Service d'accès au registre plurigouvernemental (SARP) (12.2). Cela a été approuvé en septembre 2016 pour faciliter les recherches au sein des différents registres d'entreprises, ainsi que pour simplifier l'enregistrement extraprovincial et les notifications directes entre les registres des modifications apportées aux informations de l'entreprise. Le prototype SARP a été achevé en mars 2017, ce qui signifie qu'au moment de l'évaluation à mi-parcours, les jalons 12.1 et 12.2 étaient terminés.

### **Fin de mandat : Terminé**

Dans son rapport d'auto-évaluation à mi-parcours, le gouvernement a ajouté un troisième jalon au texte d'engagement. Cependant, l'Unité de soutien du PGO n'a pas reçu de version mise à jour dans l'année suivant la date limite de soumission de son plan d'action. Par conséquent, le chercheur du MEI ne peut prendre en compte le nouveau jalon dans l'évaluation globale de l'engagement.

Le nouveau jalon a été présenté comme suit :

*12.3 Lancer un projet pilote de la solution numérique en utilisant des données réelles dans un environnement d'essai. La composante de recherche d'entreprise en ligne sera publiée pour être testée par les utilisateurs.*

Innovation, Science et Développement économique a lancé le projet pilote SARP en mars 2018, en connectant ensemble des exemples de registres dans le but de tester les composants de recherche, d'enregistrement et de notification. En juin 2018, le composant de recherche du projet pilote, le service de recherche Registres des entreprises du Canada (REC), a été publié en version bêta, offrant un accès coordonné aux informations de base du registre des entreprises pour plus de 80 % des entreprises opérant au Canada. Il est actuellement disponible pour être testé par les utilisateurs.<sup>2</sup>

## **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

### **Accès à l'information : Négligeable**

Les informations relatives à l'identité des entreprises sont réparties dans les différentes administrations du Canada, ce qui pose des problèmes d'accès pour les gardiens de la société civile, les journalistes et les citoyens, ainsi que pour les entreprises elles-mêmes cherchant à explorer le paysage des entreprises. Cet engagement visait à simplifier et à consolider ce système, en rendant l'information sur les entreprises canadiennes plus accessible, plus facile à découvrir et à utiliser. Plusieurs parties prenantes, dont le *Centre for Law and Democracy*,<sup>3</sup> Publiez ce que vous payez-Canada, et les Canadiens pour l'équité fiscale, ont demandé que les efforts du Canada dans le cadre du PGO

soient axés en partie sur les entreprises canadiennes.<sup>4</sup> De plus, l'intégration des données et la levée des obstacles interjuridictionnels pour accéder à l'information constituent un domaine d'action important.

La création du projet pilote de services d'accès au registre intergouvernemental est une étape positive dans l'amélioration de l'accessibilité et de la possibilité de recherche des informations du registre d'entreprise. Il relie les systèmes de registre fédéral, provinciaux et territoriaux, facilitant ainsi la recherche de données. Cependant, il ne touche pas au principal obstacle à la responsabilisation dans ce secteur précis, à savoir la quantité limitée d'informations recueillies par le gouvernement, en particulier concernant les structures de propriété bénéficiaire. Publiez ce que vous payez-Canada, qui qualifiait le système d'enregistrement des entreprises au Canada de « compliqué » et de « démodé », a qualifié cet engagement de « possibilité d'amélioration à portée de main ».<sup>5</sup> De même, en matière d'intégration, il s'agit certainement de la bonne direction à prendre, mais étant donné le caractère pointu des informations fournies, il est difficile de considérer cela comme un grand pas en avant, bien que des mesures supplémentaires et plus ambitieuses visant à consolider les informations entre administrations puissent certainement être classées comme telles.

### **À l'avenir?**

Le troisième engagement du quatrième plan d'action du Canada porte sur la transparence des entreprises, notamment l'obligation pour les entreprises fédérales de détenir des informations sur la propriété réelle, ce qui concerne un sujet sur lequel les parties prenantes de la société civile se sont fait entendre. Il aborde également les défis juridiques, avec un engagement comprenant un projet pilote sur des normes de données communes à plusieurs administrations, en conformité avec la Charte internationale des données ouvertes (10.5).

---

<sup>1</sup> Le projet pilote de recherche du registre des entreprises a été mis en ligne sur : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/067.nsf/fra/00003.html>.

<sup>2</sup> La version bêta est disponible depuis le 13 septembre 2018 à l'adresse suivante : <https://beta.registresdentreprisesauCanada.ca/>.

<sup>3</sup> La soumission 2016 du CLD est accessible au : <http://www.law-democracy.org/live/wp-content/uploads/2016/05/Canada.OGP-AP3-Ideas.May16.pdf>.

<sup>4</sup> Voir : [http://ouvert.canada.ca/fr/Beneficial\\_Ownership\\_Transparency](http://ouvert.canada.ca/fr/Beneficial_Ownership_Transparency).

<sup>5</sup> Cela a été exprimé lors d'une consultation tenue à Ottawa le 18 septembre 2017, même si cela fait encore écho aux sentiments exprimés par divers intervenants.

## Thème III : Innovation, prospérité et développement durable

### 13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada rendra disponibles des données géospatiales de plus grande qualité, qui font autorité et qui sont utiles, dans des formats ouverts, en appuyant ainsi la prestation améliorée de services pour les Canadiens et les Canadiennes.

#### Jalons :

13.1. Améliorer l'accès aux données géospatiales ouvertes au moyen de l'élargissement de cartes ouvertes :

- accroître le nombre d'ensembles de données géospatiales fédérales disponibles au moyen d'un guichet unique, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de trouver plus facilement des données géospatiales pertinentes qui peuvent être cartographiées et visualisées;
- donner accès à l'imagerie satellite par l'octroi d'une licence ouverte; et
- collaborer avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs qui utilisent les données géospatiales pour partager leurs travaux au moyen de la galerie des cartes ouvertes.

13.2. Élaborer des normes pour les données géospatiales et les services Web :

- accroître la qualité et la normalisation des ensembles de données géospatiales essentiels au moyen d'investissements stratégiques;
- mettre en œuvre un cadre de gestion et d'investissement pour les ensembles de données géospatiales de grande valeur du gouvernement fédéral; et
- participer à des groupes de normalisation géospatiale afin de veiller à ce que les données du Canada demeurent accessibles et interopérables à l'échelle nationale et internationale.

13.3. Développer des applications géospatiales :

- créer des applications mobiles pour diffuser l'information principale aux Canadiens et aux Canadiennes en format interactif qui rend une grande quantité d'informations complexes faciles à comprendre;
- fournir des applications ciblées qui utilisent les données géospatiales pour répondre aux priorités stratégiques du gouvernement; et
- offrir la capacité aux Canadiens et aux Canadiennes d'échanger les données qu'ils collectent au moyen d'outils normalisés.

**Institution responsable :** Ressources naturelles Canada

**Institution(s) de soutien :** Ministères membres du Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre (CFGOT) soutenant la Plateforme géospatiale fédérale (PGF)

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage.

Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------

	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
13. En général			✓	✓			✓			✓					✓				✓		
13.1. Améliorer l'accès aux données géospatiales			✓	✓			✓			✓					✓						
13.2. Formuler des normes			✓	✓			✓			✓				✓							
13.3. Développer des applications			✓	✓			✓			✓				✓							

### Objectif de l'engagement

La collecte et le partage de données géospatiales ont été au centre des efforts du Canada en matière de données ouvertes, et les laboratoires publics du Canada ont acquis une solide expertise dans ce domaine. Cet engagement comprend des jalons visant à élargir davantage l'information disponible, ainsi qu'à en accroître l'accessibilité et l'utilisation, en améliorant l'accès aux données géospatiales ouvertes grâce au développement de cartes ouvertes, au développement de données géospatiales et de normes de service Web et au développement d'applications géospatiales.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Au cours du plan d'action, Ressources naturelles Canada a augmenté de 200 à 573 le nombre total de dossiers disponibles sous le volet « Cartes ouvertes » du catalogue du gouvernement ouvert. Tous les jeux de données sont disponibles grâce à une licence ouverte (jalon 13.1).<sup>1</sup> En ce qui concerne les progrès réalisés dans l'élaboration des données géospatiales et des normes de service Web (jalon 13.2), Ressources naturelles Canada participe à l'*US Federal Geographic Data Committee Open Geospatial Consortium*, au Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale et au *World Wide Web Consortium (W3C)*.

Pour le jalon 13.3, Ressources naturelles Canada a développé plusieurs applications qui utilisent des données géospatiales, y compris l'Infrastructure de données spatiales marines du ministère des Pêches et des Océans,<sup>2</sup> l'application de démonstration de la politique de sécurité alimentaire dans

l'Arctique,<sup>3</sup> Projets et ressources énergétiques propres (PREP) au Canada,<sup>4</sup> Coopération nord-américaine en matière d'information sur l'énergie (NACEI),<sup>5</sup> Dix ans de sécheresse au Canada,<sup>6</sup> et le Projet pilote d'information géographique en externalisation ouverte.<sup>7</sup>

### **Fin de mandat : Substantiel**

Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, Ressources naturelles Canada a fait passer de 573 à 781 le nombre total de dossiers disponibles sous le volet de cartes ouvertes du catalogue du gouvernement ouvert, grâce aux contributions de 14 ministères et organismes, par rapport aux huit ministères et organismes ayant précédemment participé.<sup>8</sup> La deuxième partie de l'étape 13.1 a également été réalisée, grâce à la publication d'une nouvelle collection de données d'élévation à haute résolution dérivées du LIDAR (détection et télémétrie par ondes lumineuses), ainsi qu'à la diffusion d'une composante canadienne de la DRM de l'Arctique et de la Cartographie des risques d'inondations au Canada.<sup>9</sup> Toutefois, Ressources naturelles Canada a eu du mal à mettre en œuvre le troisième aspect du jalon 13.1, en raison de difficultés techniques pour créer la galerie de cartes ouvertes. Dans un courriel de suivi, Ressources naturelles Canada a indiqué que les coûts associés à la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert rendaient difficile le maintien de ce jalon, soulignant l'énergie humaine, technologique et bureaucratique nécessaire pour verser des contributions en vertu de la Directive disponible sur le portail du gouvernement ouvert. Ils ont ajouté que la Plateforme géospatiale fédérale « a réussi à transférer rapidement une quantité importante de données géospatiales sur le portail du gouvernement ouvert, principalement parce que les applications, les normes et les processus de la PGF facilitaient les démarches des ministères, mais également parce que les données étaient relativement faciles à mettre à la disposition des ministères sans impacter les opérations en cours. Ce ne sera pas toujours le cas. »<sup>10</sup> L'auto-évaluation considère qu'il s'agit d'un progrès substantiel. Le chercheur du MEI est d'accord avec cela.

Pour le jalon 13.2, Ressources naturelles Canada a créé une Stratégie nationale de données d'élévation, dont les objectifs incluent l'élaboration d'un système national de gestion et de diffusion des données d'élévation, des lignes directrices nationales sur l'acquisition de données Lidar et des méthodes automatisées d'extraction d'éléments cartographiques supplémentaires à partir des données d'élévation. L'auto-évaluation répertorie également un certain nombre d'autres efforts de normalisation réalisés dans le cadre de l'accord sur l'Initiative relative à la plateforme géospatiale fédérale et du projet de Plateforme géospatiale fédérale (PGF), y compris des collaborations avec huit provinces et territoires pour réaliser des inventaires de données et de métadonnées et échanger des métadonnées et des services géospatiaux. Cependant, des discussions subséquentes avec Ressources naturelles Canada ont révélé que les investissements stratégiques n'avaient pas été obtenus à temps pour la fin de la période de référence et que le cadre de gestion et d'investissement des données géospatiales n'était ni visible ni utilisable par le grand public.<sup>11</sup> En conséquence, ce jalon rapporte des progrès substantiels plutôt que d'être achevé.

Pour le jalon 13.3, l'auto-évaluation indique un certain nombre d'applications développées au cours de ce plan d'action, notamment le groupe d'Infrastructure de données spatiales marines sur *ARCGIS Online*, l'application *Story Map Facility* pour la station satellite Inuvik et une nouvelle version de l'outil d'extraction de données.<sup>12</sup> Cependant, des progrès substantiels ont été observés, et le jalon n'a pas été complété, car bon nombre de ces applications ne sont pas accessibles au public, soit parce que le développeur considère que le contenu est sensible, que l'application contient des données qui ne sont pas disponibles en vertu de la licence ouverte ou que l'application ne respecte pas les directives d'accessibilité Web du gouvernement fédéral.<sup>13</sup> De plus, aucune application n'a été développée spécifiquement pour les appareils mobiles, car cela s'est révélé plus difficile que le développement d'applications Web.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement? Accès à l'information : Négligeable**

Les données géospatiales représentent la plus grande quantité de données accessibles au public par une marge significative. Au cours des cinq dernières années, les ministères fédéraux ont créé une plateforme unique pour la collecte et le partage de données géospatiales. Cet engagement visait

principalement à améliorer la qualité et la facilité d'utilisation pour obtenir des informations supplémentaires, résoudre des problèmes, contribuer à la configuration du contexte et faciliter la prise de décision basée sur des preuves. Cependant, bien que les données géospatiales demeurent un élément essentiel des offres de données ouvertes du Canada, les communications avec Ressources naturelles Canada suggèrent que la promotion de l'adoption et de l'utilisation reste un défi. De nouveaux progrès nécessitent non seulement que les utilisateurs se voient offrir des possibilités d'apprentissage spécifiques, pertinentes et pratiques pour leur permettre d'utiliser les données, mais également que les propriétaires de jeux de données acceptent de nouveaux utilisateurs et utilisations de leurs données. Les progrès ont été limités en ce qui concerne l'élément culturel central. C'est pourquoi cet engagement est codé comme négligeable, ce qui doit être compris dans le contexte de la nature avancée des offres géospatiales du Canada au début du plan d'action.

## À l'avenir?

Le premier engagement du quatrième plan d'action du Canada est axé sur un gouvernement ouvert et convivial, y compris le jalon I.3, qui vise à accroître la disponibilité et la normalisation des ensembles de données géospatiales.

<sup>1</sup> Accessible au : <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=&collection=fgp>.

<sup>2</sup> Voir : <http://msdi-idsm.maps.arcgis.com/home/index.html>.

<sup>3</sup> Voir : <https://esrica-ncr.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=c8633273d784445a97473d699e8b9aac>.

<sup>4</sup> Voir : <http://atlas.gc.ca/cepr-rpep/fr/>.

<sup>5</sup> Voir : <http://geoappext.nrcan.gc.ca/GeoCanViz/map/nacei-cnaie/fr/index.html>.

<sup>6</sup> Voir : <http://cartes.canada.ca/journal/content-fr.html?lang=fr&appid=08cf0944bfa84f7e9dba5614475e0d79&appidalt=ec76e685b0fc41c69c566dd3a97f05bb>.

<sup>7</sup> Voir : <http://arcg.is/2sXaHhB>.

<sup>8</sup> Voir : [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=&collection=fgp&sort=metadata\\_modified+desc&organization\\_limit=0](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=&collection=fgp&sort=metadata_modified+desc&organization_limit=0).

<sup>9</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/957782bf-847c-4644-a757-e383c0057995>, <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/957782bf-847c-4644-a757-e383c0057995>, et <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b1afd8d2-6e14-4ec4-9a09-652221a6cb71>.

<sup>10</sup> Selon une correspondance avec Ressources naturelles Canada, reçue le 4 septembre 2018.

<sup>11</sup> Courriel reçu le 4 septembre 2018.

<sup>12</sup> Voir : <http://www.arcgis.com/home/group.html?id=d00890035ad8418dba10b83c236a8ec8#overview>, <https://www.arcgis.com/home/item.html?id=83f52eea3b8643d78d476aa76c702580>, et <http://maps.canada.ca/czs/index-fr.html>.

<sup>13</sup> Selon une correspondance avec Ressources naturelles Canada, reçue le 4 septembre 2018.



## 14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)

### Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada prendra les mesures appropriées pour rendre la science effectuée pour appuyer les programmes et la prise de décisions du gouvernement ouverte et transparente pour les Canadiens et les Canadiennes.

### Jalons :

Ministères et organismes à vocation scientifique

14.1. Créer un poste de dirigeant principal des sciences qui aura pour mandat de veiller à ce que les sciences du gouvernement soient entièrement offertes au public, que les scientifiques puissent parler librement de leur travail, et que les analyses scientifiques soient prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions.

14.2. Accroître la disponibilité des données et des publications produites à partir d'activités de science et technologie (S-T) fédérales.

14.3. Accroître l'engagement avec les Canadiens et les Canadiennes pour les activités de S-T fédérales, y compris, le cas échéant :

- la communication améliorée des occasions de participation scientifique pour appuyer les activités de S-T fédérales;
- des consultations ciblées sur les pratiques exemplaires pour accroître les incidences des activités S-T fédérales.

14.4. Élaborer des mesures afin de suivre les progrès collectifs fédéraux réalisés dans les activités de science ouverte.

Conseils subventionnaires et subventions et contributions

14.5. Mettre au point et en œuvre une politique sur l'accès ouvert s'appliquant à la recherche scientifique financée par l'intermédiaire de subventions et de contributions.

14.6. S'employer à élaborer des politiques sur la gestion des données numériques s'appliquant à la recherche financée par l'entremise des Conseils subventionnaires.

**Institutions responsables :** Environnement et Changements climatiques Canada; Innovation, Sciences et Développement économique

**Institution(s) de soutien :** Ministères et organismes à vocation scientifique

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité	Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)	Impact potentiel	Avancement	Mi-parcours Fin du mandat	Cela a-t-il ouvert le gouvernement?
------------------------	-------------	--	------------------	------------	------------------------------	-------------------------------------



	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
14. En général			✓		✓	✓					✓				✓						✓
14.1. Conseiller scientifique en chef				✓	✓						✓				✓						
14.2. Accroître les données de S & T	✓				✓					✓					✓						
14.3. Accroître l'engagement pour les S & T		✓				✓				✓					✓						
14.4 Outils de mesure de la science ouverte		✓			✓						✓				✓						
14.5. Accès ouvert pour les subventions			✓		✓						✓			✓							
14.6. Gestion des données numériques		✓			✓					✓					✓						

### Objectif de l'engagement

Cet engagement comprend des livrables qui visent à accroître l'accessibilité à la recherche scientifique produite par le gouvernement, à aider les Canadiens et les Canadiennes à se tenir au courant des possibilités de participer aux activités scientifiques et technologiques fédérales et à explorer des moyens d'accroître l'impact des données et de l'information du gouvernement. L'engagement vise spécifiquement à :

- Créer un poste de conseiller scientifique en chef;

- Accroître la disponibilité des données et des publications produites à partir d'activités de science et technologie (S & T) fédérales;
- Accroître l'engagement avec les Canadiens et les Canadiennes pour les activités de S & T fédérales;
- Élaborer des mesures afin de suivre les progrès collectifs fédéraux réalisés dans les activités de science ouverte;
- Mettre au point et en œuvre une politique sur l'accès ouvert s'appliquant à la recherche scientifique financée par l'intermédiaire de subventions et de contributions; et
- S'employer à élaborer des politiques sur la gestion des données numériques s'appliquant à la recherche financée par l'entremise des Conseils subventionnaires.

## **Statut**

### **Mi-parcours : Substantiel**

Le processus de sélection du conseiller scientifique en chef (jalon 14.1) a été achevé en juin 2017, ce qui a mené à la nomination de Mona Nemer peu après la première année de mise en œuvre.<sup>1</sup> En ce qui concerne le jalon 14.2, la bibliothèque scientifique fédérale a été lancée en mars 2017 et, depuis juin 2017, héberge des recherches et des ressources de sept bibliothèques ministérielles.<sup>2</sup> Dans le cadre du jalon 14.3, Environnement et Changement climatique Canada a fourni une liste exhaustive des activités d'engagement, y compris l'utilisation des médias sociaux par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Réseau *Women in Science*, une série de courts articles publiés sur l'agriculture,<sup>3</sup> une série de conférences de presse à travers le Centre Sciences et Médias,<sup>4</sup> et un nouveau site Internet consacré à la « science citoyenne ».<sup>5</sup>

Conformément au jalon 14.4, Kathleen Shearer a rédigé un rapport sur les mesures pour Environnement et Changement climatique Canada en janvier 2017.<sup>6</sup> Pour le jalon 14.5, un document d'orientation a été élaboré pour le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique en mai 2017.<sup>7</sup> Pour le jalon 14.6, les consultations sur l'élaboration d'une politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche ont débuté au printemps 2017.

### **Fin de mandat : Substantiel**

Le jalon 14.1 a été réalisé avec la nomination de Mona Nemer à titre de conseillère scientifique en chef le 26 septembre 2017.<sup>8</sup> Compte tenu de la nature relativement vague et ouverte du jalon 14.2, on pourrait dire qu'il a été achevé à mi-parcours. Toutefois, l'auto-évaluation de fin de mandat mentionne quelques activités supplémentaires, y compris une mise à jour de la politique sur la gestion de l'information du Conseil national de recherches, qui n'a pas encore été approuvée, mais qui a été communiquée, sous forme d'ébauche, au chercheur du MEI. Le jalon a également évoqué la participation d'Environnement et Changement climatique Canada et de Ressources naturelles Canada au projet pilote « Ouvert par défaut » du Conseil du Trésor.<sup>9</sup>

Le jalon 14.3 est tout aussi difficile à évaluer, l'auto-évaluation citant un ensemble d'activités conçues pour renforcer la mobilisation de divers ministères, y compris des travaux visant à faire participer les Premières Nations à l'intégration des connaissances traditionnelles dans les sciences halieutiques, la participation à des activités destinées au public comme Portes ouvertes Ottawa, et la formation sur les médias sociaux, la science en langage clair et les communications générales.<sup>10</sup>

Pour le jalon 14.4, le rapport sur les paramètres de mesure et les indicateurs a été finalisé en juin 2018, soulignant quatre mesures de base et trois mesures supplémentaires pour suivre les activités de science ouverte et évaluer leurs impacts et avantages.<sup>11</sup> L'auto-évaluation indique qu'au cours du plan d'action, il est devenu évident qu'une politique unique d'accès ouvert, telle que celle envisagée dans le jalon 14.5, était irréalisable. Le gouvernement a donc élaboré une ébauche de Déclaration de principes sur l'accès ouvert aux publications financées par l'intermédiaire de subventions et de contributions.<sup>12</sup> La Déclaration de principes a été partagée avec la communauté de pratique à des fins de commentaires, mais elle n'a pas encore été finalisée ou mise en œuvre.

Pour le jalon 14.6, l'auto-évaluation cite la poursuite des consultations entamées au printemps 2017 et, en particulier, le lancement d'une consultation publique en ligne en juin 2018 visant à solliciter une rétroaction sur le projet de politiques et son utilité. Innovation, Sciences et Développement économique a présenté une liste exhaustive des parties prenantes qui ont été consultées dans le cadre de ce travail auprès du chercheur du MEI, ainsi qu'un ordre du jour issu de l'une de ces réunions. Le lancement de la politique est prévu pour 2019.

Tous les jalons, à l'exception du jalon 14.5, ont été réalisés.

**Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**  
**Accès à l'information : Remarquable**  
**Participation civique : Importante**

Cet engagement marque un changement important par rapport au « musellement » des scientifiques canadiens qui avait eu lieu sous le gouvernement précédent<sup>13</sup> et vers un accès plus facile à la recherche scientifique gouvernementale. La science ouverte est un domaine thématique important, tel qu'exprimé par les parties prenantes de la société civile consultées lors de la préparation de ce rapport et tel que noté dans le rapport d'étape du MEI de 2015.<sup>14</sup> Ce changement comporte des implications claires sur l'élargissement de l'accès aux données de recherche, mais aussi sur la promotion de l'engagement civique, dans la mesure où il contribue à rétablir un dialogue solide entre les ONG et les scientifiques gouvernementaux. Bien que la nature générale des jalons 14.2 et 14.3 ne permette pas d'évaluer si, et dans quelle mesure, ils ont généré une amélioration nette et durable, le consensus au sein de la société civile est que le gouvernement fédéral est désormais beaucoup plus ouvert à mettre en lien les scientifiques et les chercheurs aux médias et au public par rapport au plan d'action précédent.<sup>15</sup> La nomination d'un conseiller scientifique en chef est une autre étape importante.

Dans l'ensemble, cet engagement est codé comme remarquable en matière d'accès à l'information et en tant qu'élément important de participation civique, puisque les gains réalisés au cours des deux dernières années, ainsi que les processus qui ont débuté et qui sont repris dans le prochain plan d'action, auront un effet positif important sur l'accès et l'engagement des Canadiens et des Canadiennes aux résultats et aux ressources scientifiques. Toutefois, il est à noter que l'auto-évaluation du Canada souligne également d'importants défis à venir, notamment en ce qui concerne la divulgation de données conformes aux exigences en matière de langues officielles, la fragmentation des données, la généralisation des données pour la suppression d'informations personnelles et la nécessité d'un changement de culture pour répondre aux préoccupations concernant la vulgarisation de la science. Néanmoins, le fait que ces défis aient été identifiés est une étape positive, ce qui est de bon augure pour de nouveaux progrès.

### À l'avenir?

La science ouverte est le cinquième engagement du quatrième plan d'action du Canada, incluant les jalons d'amélioration de l'accès aux publications des scientifiques fédéraux (5.1) et d'avancement des travaux sur les mesures développées sous le jalon 14.4 (5.4).

<sup>1</sup> Ivan Semeniuk, "Ottawa researcher Mona Nemer named Canada's new science advisor," *Globe and Mail*, 26 Septembre 2017. Accessible au : <https://beta.theglobeandmail.com/news/national/mona-nemer-named-canadas-new-science-advisor/article36401427/> (anglais).

<sup>2</sup> Accessible au : <http://science-libraries.canada.ca/fra/home/>.

<sup>3</sup> Découvrez l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada, dernière modification le 14 septembre 2017. Accessible au : <http://www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/publications/decouvrir-l-agriculture/?id=1411999466585>.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, "SMCC Webinar: Water in a Changing Climate, Science Media Centre of Canada," 27 mai 2017. Accessible au : [sciencemediacentre.ca/site/?p=5441](http://sciencemediacentre.ca/site/?p=5441).

<sup>5</sup> « Devenir un citoyen scientifique », Innovation, Science et Développement économique Canada, 10 février 2017. Accessible au : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/013.nsf/fra/00005.html>.

<sup>6</sup> Ceci n'est pas disponible en ligne, bien qu'une copie ait été partagée avec l'analyste du MEI.

<sup>7</sup> Ceci n'est pas disponible en ligne, bien qu'une copie ait été partagée avec l'analyste du MEI.

<sup>8</sup> Voir : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/09/26/dr-mona-nemer> et <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/2017/09/26/conseillere-scientifique-chef>.

---

<sup>9</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/pilote-ouverture-par-defaut>.

<sup>10</sup> Un résumé du cours des sessions de formation aux médias sociaux a été partagé avec le chercheur du MEI le 10 septembre 2018.

<sup>11</sup> "Monitoring Open Science Implementation in Federal Science-based Departments and Agencies: Metrics and Indicators", Report of the Science-based Departments and Agencies (SBDAs) Open Science Metrics Working Group, publié le 27 juin 2018. Accessible au : [https://eccdocs.techno-science.ca/documents/ECCC\\_STB\\_STSD\\_OpenScienceMetricsReportADMOvf-accessible.pdf](https://eccdocs.techno-science.ca/documents/ECCC_STB_STSD_OpenScienceMetricsReportADMOvf-accessible.pdf).

<sup>12</sup> Voir : [http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_F6765465.html](http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html).

<sup>13</sup> Voir : <http://www.pipsc.ca/portal/page/portal/website/issues/science/bigchill> and [https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/Can%20Scientists%20Speak\\_.pdf](https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/Can%20Scientists%20Speak_.pdf).

<sup>14</sup> Mary Francoli, « Rapport d'étape du Canada 2014-2015, » Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Accessible au : [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15\\_English\\_Final\\_0\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0_0.pdf).

<sup>15</sup> Cela a été exprimé par plusieurs parties prenantes lors des consultations destinées à l'évaluation à mi-parcours de 2017, notamment par Journalistes canadiens pour la liberté d'expression et l'Association canadienne des journalistes lors de la consultation tenue à Toronto le 15 septembre 2017.

## 15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada entrera en partenariat avec le secteur privé afin de mieux comprendre la façon dont les sociétés utilisent les données ouvertes, et de sensibiliser les entrepreneurs canadiens aux possibilités pour tirer profit de la valeur des données ouvertes.

### Jalons :

15.1. Dresser une description détaillée de 150 compagnies canadiennes qui utilisent les données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et services, créer des entreprises commerciales et à but non lucratif, optimiser leurs processus opérationnels, effectuer des recherches ou prendre des décisions fondées sur les données.

15.2. Lancer une plateforme en ligne [www.opendata500.com/ca](http://www.opendata500.com/ca) pour mettre en vedette Données ouvertes 150 du Canada.

15.3. Établir un réseau national d'utilisateurs de données ouvertes au sein de l'industrie afin de collaborer à l'élaboration de normes et de pratiques pour appuyer la commercialisation des données.

15.4. Collaborer avec l'industrie privée pour trois projets de démonstration afin d'illustrer le potentiel de commercialisation des données ouvertes dans les secteurs prioritaires.

15.5. Assurer l'incubation de 15 nouvelles compagnies fondées sur les données d'ici juin 2018.

**Institution responsable :** L'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario (FedDev Ontario) en collaboration avec l'Institut des données ouvertes (ODX)

**Institution(s) de soutien :** Communitech, Réseau canadien des médias numériques, OpenText, D2L, University of Waterloo

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement				Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable

15. En général			✓	✓	✓								✓					✓
15.1. Description détaillée de 150 compagnies			✓	✓								✓						✓
15.2. Plateforme en ligne			✓	✓								✓						✓
15.3. Réseau national de données ouvertes			✓	✓								✓						✓
15.4. Trois projets de démonstration			✓	✓	✓							✓						✓
15.5. 15 compagnies fondées sur les données		✓			✓	✓						✓						✓

**Objectif de l'engagement**

Cet engagement vise à soutenir l'utilisation par le secteur privé des données ouvertes, avec comme objectif secondaire de combler les lacunes en matière de compréhension de la manière dont le secteur privé peut tirer profit des données ouvertes. Le vecteur de ce travail est l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX), qui a été délégué à un ensemble d'activités comprenant :

- Dresser une description des entreprises qui utilisent les données ouvertes pour lancer de nouveaux produits;
- Lancer une plateforme en ligne pour présenter ce travail;
- Établir un réseau d'utilisateurs de données ouvertes du secteur privé;
- Trois projets de démonstration sur le potentiel des données ouvertes; et
- L'incubation de quinze entreprises.

**Statut**

**Mi-parcours : Substantiel**

L'évaluation à mi-parcours a permis de juger que cet engagement était dans les temps, la cartographie des entreprises canadiennes (15.1) et la plateforme en ligne pour présenter ces informations (15.2) étant toutes deux terminées.<sup>1</sup> L'ODX a signalé que des progrès importants avaient été réalisés dans la mise en réseau des utilisateurs de données ouvertes du secteur privé, y compris lors d'une tournée nationale par l'ODX.<sup>2</sup> L'auto-évaluation à mi-parcours a révélé que les projets de démonstration avaient beaucoup progressé (15.4) et qu'un grand nombre d'entreprises avaient participé à ses programmes de soutien à divers titres, même s'il existe une incertitude quant à la signification du terme « incubé » tel qu'il est appliqué dans le plan d'action, et quel niveau de participation compte pour le jalon 15.5.

**Fin de mandat : Terminé**

Le jalon 15.1 a été réalisé à mi-parcours, mais à la fin du plan d'action, le nombre d'entreprises incluses dans la cartographie est passé à 161.<sup>3</sup> La plateforme en ligne (15.2) demeure en ligne. Le rapport d'auto-évaluation du Canada indique, pour le jalon 15.3 : « L'Institut de données ouvertes a développé des réseaux robustes de fournisseurs de données (fournisseurs de données ouvertes du gouvernement) et d'utilisateurs, ainsi que d'intermédiaires et de facilitateurs pour soutenir la création et l'évolution de chaînes d'approvisionnement de données ouvertes. »<sup>4</sup> Un chercheur du MEI a contacté l'ODX par courrier électronique. On lui a répondu que « les réseaux sont constitués des liens individuels établis lors de l'exécution du plan commercial de l'ODX. Ils ne s'intègrent pas parfaitement à un réseau. Nous pouvons vous fournir le nombre d'abonnés au bulletin d'information, le nombre de projets, de participants à la tournée pancanadienne, de participants à la session Station de données, etc. si vous le souhaitez. »<sup>5</sup> Ces éléments de preuve suggèrent que le jalon 15.3 a été traité en tant que continuation du programme principal de l'ODX, en combinaison avec les développements inclus au sein des autres jalons. En ce sens, le jalon est terminé, même s'il représente une moins grande progression que ne le suggère son libellé.

Pour le jalon 15.4, l'ODX a fourni au chercheur du MEI des informations quant à ses contributions à quatre projets : les normes d'enseignement numérisées de *Desire2Learn*, l'accélérateur de solutions citoyennes de la ville de Guelph, le projet *Smart Parking* de la ville de Stratford, ainsi que le système Miovision : système de gestion des informations routières. Ce jalon est terminé. Selon l'auto-évaluation du jalon 15.5, 18 entreprises ont été financées dans le cadre du programme Projets ODX, 261 entreprises ont eu recours aux services de mentorat et de « conciergerie de données », et le centre de données « Station de données Communitex » (la base d'origine de l'ODX) héberge plus de 40 entreprises.<sup>6</sup> Par conséquent, ce jalon est considéré comme terminé. Cependant, les termes généraux du rapport et le manque de clarté sur la façon dont ces processus sont interprétés par rapport au processus d'« incubation » suggèrent que, pareillement au jalon 15.3, il a été traité comme une continuation du programme principal de l'ODX.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

#### **Accès à l'information : Important**

#### **Participation civique : Négligeable**

L'ODX a été créé en 2015 en tant que partenariat entre les secteurs privé, public et universitaire, dans le but avoué de soutenir la commercialisation des données ouvertes par les entreprises canadiennes. Bien que le développement du secteur privé soit un avantage important des données ouvertes et que certains aspects de la programmation des participants de l'ODX soient très impressionnants, cet engagement est limité par le fait que les gains en matière d'accès à l'information se limitent principalement aux participants du programme, plutôt que le public en général. Néanmoins, certains projets, tels que les démonstrations à Guelph et Stratford, ont une valeur considérable, et les participants à l'ODX ont parlé de manière positive de leur implication.<sup>7</sup>

De plus, ce projet n'a entraîné que des changements négligeables en matière de participation civique. Il y a peu d'indications que ces programmes ont contribué à renforcer l'engagement du public ou à influencer les décisions du gouvernement. De fait, les consultations menées dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours ont mis en évidence le malaise de la société civile face au développement du secteur privé, sans programme concomitant pour canaliser les ressources vers les ONG travaillant dans ce domaine.

### **À l'avenir?**

L'ODX ne se retrouve pas dans le quatrième plan d'action du Canada.

<sup>1</sup> Voir : <https://codx.ca/od150-results-of-150-canadian-companies-for-canada-day/> et <http://canada.opendata500.com/fr/index.html>.

<sup>2</sup> Voir : <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-atlantic-canada/>, <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-central-canada/>, et <https://codx.ca/odx-cross-canada-trip-report-western-canada/>.

<sup>3</sup> Voir : [https://codx.ca/wp-content/uploads/2017/07/OD150\\_finalinfographic.pdf](https://codx.ca/wp-content/uploads/2017/07/OD150_finalinfographic.pdf).

<sup>4</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>5</sup> Courriel de Kevin Tuer, directeur général de l'Institut des données ouvertes du Canada, le 7 septembre 2018.

---

<sup>6</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>7</sup> Entrevue avec Michael Campanelli, 5 octobre 2017.



## 16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de normaliser et d'harmoniser davantage la diffusion de données ouvertes du gouvernement dans toutes les administrations.

### Jalons :

16.1. Favoriser l'adoption par tous les ordres de gouvernements des principes communs pour les données ouvertes qui sont conformes à la Charte internationale sur les données ouvertes.

16.2. Élaborer une liste d'ensembles de données de haute valeur et à publication prioritaire en collaboration avec les principales administrations afin de faciliter la comparaison, par les Canadiens et les Canadiennes, des données provenant de divers ordres de gouvernements.

16.3. Lancer un service de recherche de données ouvertes fédéré, plurijuridictionnel en collaboration avec une province et un territoire ou plus, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'effectuer des recherches sur les données de diverses administrations et d'y accéder, peu importe leur origine.

16.4. Organiser un Sommet national sur les données ouvertes Canada en 2017 afin de réunir les représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux en vue de collaborer à l'établissement d'un programme national d'harmonisation et d'amélioration de la prestation de données ouvertes à l'échelle du pays.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor

**Institution(s) de soutien :** Provinces, territoires, municipalités et peuples autochtones

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité			Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)			Impact potentiel			Avancement		Mi-parcours		Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?					
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable

16. En général			✓		✓						✓											✓	
16.1. Principes communs de données ouvertes			✓		✓																		
16.2. Ensembles de données prioritaires			✓		✓																		
16.3. Service de recherche en ligne				✓		✓																	
16.4. Données ouvertes Canada					✓	✓																	

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à atténuer les défis auxquels sont confrontés les Canadiens et les Canadiennes pour obtenir et comparer les informations provenant de différentes administrations en favorisant des principes communs de données ouvertes conformes à la Charte internationale des données ouvertes, en développant une liste d'ensembles de données hautement prioritaires, en lançant un service de recherche de données ouvertes en ligne et en organisant un Sommet national sur les données ouvertes Canada en 2017.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Au cours de la première année de mise en œuvre, le gouvernement a travaillé avec *Open North*, une organisation de la société civile, pour développer une trousse d'outils de données ouvertes « à faire soi-même » (bricolage) pour les municipalités canadiennes, en consultation avec quinze municipalités canadiennes et le groupe de la Charte internationale des données ouvertes.<sup>1</sup> Le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert canadien a aussi élaboré un projet de plan d'expansion des activités de données ouvertes, a partagé ses activités lors du Sommet canadien sur les données ouvertes 2017, et a créé un espace de collaboration pour la collecte de ressources de la Charte des données ouvertes. Pour le jalon 16.2, le gouvernement a élaboré une ébauche de plan de travail avec un critère de pondération pour identifier les ensembles de données de grande valeur pour la priorisation, en collaboration avec les provinces du Québec et de la Nouvelle-Écosse.<sup>2</sup> Dans le cadre du jalon 16.3, le Secrétariat du Conseil du Trésor a développé un projet de plan de travail sur un service de recherche fédérée intergouvernemental, en collaboration avec les provinces de l'Alberta, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec.<sup>3</sup> Conformément au jalon 16.4, le Sommet canadien sur les données ouvertes s'est tenu à Edmonton du 12 au 14 juin 2017. Lors de cet événement, le gouvernement du Canada a organisé une réunion du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert canadien. Ce jalon a été complété.<sup>4</sup>

#### Fin de mandat : Terminé

En ce qui concerne le jalon 16.1, l'évolution la plus importante depuis juin 2017 a été l'adoption par le Canada de la Charte des données ouvertes, en mars 2018.<sup>5</sup> Il s'agit d'un progrès important qui

mérite d'être souligné. Il répond à une recommandation de l'évaluation à mi-parcours 2017 du MEI. Ce jalon est terminé.

En ce qui concerne le jalon 16.2, le 28 juin 2018, le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada a publié une liste de 17 ensembles de données de haute valeur dont la publication devrait être traitée en priorité par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales du Canada.<sup>6</sup> Ce jalon est terminé.

Pour le jalon 16.3, le portail de données ouvertes fédérées a été lancé le 28 juin 2018, permettant aux utilisateurs du portail de données ouvertes du Canada d'accéder aux informations de la province de l'Alberta et à celles du gouvernement du Canada.<sup>7</sup> Ce jalon est terminé.

Le jalon 16.4 était déjà terminé au moment de l'évaluation à mi-parcours.

## **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

### **Accès à l'information : Important**

De manière générale, les progrès réalisés dans le cadre de cet engagement constituent un pas en avant important vers l'amélioration de l'accessibilité et de la convivialité des données ouvertes à travers le pays. Le leadership fédéral, en particulier par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada, est particulièrement important dans ce domaine. Open North, qui a participé à certaines des réunions du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert, a noté qu'elles étaient aussi utiles pour nouer des contacts avec des responsables de différentes administrations, bien qu'elle ait estimé qu'il serait bon de déployer ces possibilités dans davantage d'organisations de la société civile. Open North a également souligné que, même si le SCT a travaillé efficacement auprès des provinces, il y a de la place pour un engagement plus fort avec les municipalités.

Il convient également de noter que les résultats du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada semblent s'être concentrés jusqu'à présent sur la priorisation plutôt que sur la tâche plus importante de la normalisation, bien que ces collaborations devraient aider à préparer le terrain pour un travail précieux. De même, bien que le portail de données ouvertes fédéré n'ait jusqu'à présent intégré que des informations provenant d'une seule province, le développement de cette architecture technique devrait permettre une adaptation ultérieure du système.

### **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada comporte un certain nombre de jalons visant à harmoniser les données ouvertes à travers le pays, notamment envisager l'adoption de normes communes pour les données sur la commande publique au Canada (2.4), la coordination avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'améliorer l'information sur la propriété réelle (3.3) et l'extension du portail de données ouvertes fédérées à au moins deux provinces et municipalités supplémentaires (10.4).

<sup>1</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/blogue/a-venir-trousse-doutils-maison-donnees-ouvertes>.

<sup>2</sup> Le plan de travail peut être téléchargé au : <https://gccollab.ca/file/view/71053/encogwg-work-plan-draft2017-06-19frcogwg-work-plan-draft2017-06-19> (enregistrement requis).

<sup>3</sup> Le plan de travail peut être téléchargé au : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/5cc8b7ea-1fb2-527c-a73f-824da6ef69a6>.

<sup>4</sup> Voir : <http://opendatasummit.ca/>.

<sup>5</sup> Voir : <https://drive.google.com/file/d/0B4pnyLgEjbl6SGItVlgIM0xPSFZ3S0dZX0M3MUhOdHBDelE4/view>.

<sup>6</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/blog/collaboration-intergouvernementale-multilaterale-afin-didentifier-les-jeux-de-donnees-de>.

<sup>7</sup> Voir : [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal\\_type=dataset&jurisdiction=provincial](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal_type=dataset&jurisdiction=provincial).

## 17. Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada appliquera la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif (LMTSE) qui exige la déclaration de certains paiements versés aux gouvernements relativement à la mise en valeur commerciale du pétrole, du gaz et des minéraux.

### Jalons :

17.1. Entreprendre des activités de sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports afin de veiller à ce qu'elles connaissent et comprennent les processus à suivre pour publier leurs rapports selon un modèle et une présentation uniformes.

17.2. Améliorer pour le public l'accès aux rapports publiés, au moyen d'une fenêtre commune en ligne.

17.3. Chercher à harmoniser de manière plus générale la LMTSE avec la législation des autres administrations canadiennes et étrangères.

**Institution responsable :** Ressources naturelles Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)			Impact potentiel		Avancement		Mi-parcours Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?							
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
17. En général			✓		✓			✓		✓					✓				✓		
17.1. Sensibilisati			✓		✓				✓					✓							



européenne sur la comptabilité et la transparence sont désormais considérés comme un substitut acceptable des rapports en vertu de la LMTSE, bien qu'en l'absence de mesures plus proactives pour harmoniser les rapports, cela semble être moins un progrès en matière d'élargissement de l'accès à l'information qu'un mouvement visant à alléger le fardeau imposé à l'industrie. Néanmoins, les trois jalons ont été accomplis.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement? Accès à l'information : Négligeable**

Le Canada a adopté la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif (LMTSE) dans le cadre de son deuxième plan d'action, entré en vigueur le 1er juin 2015.<sup>6</sup> En conséquence, travailler sur la mise en œuvre et améliorer l'accessibilité des informations publiées en vertu de la LMTSE sont des domaines naturels pour un engagement accru. Publiez ce que vous payez-Canada, l'un des principaux acteurs de la société civile sur cette question, a toutefois souligné lors des consultations pour le développement de l'évaluation à mi-parcours du MEI du Canada que cet engagement fixait un seuil relativement bas, et a insisté sur la nécessité de prendre d'autres mesures, telles que la facilité de recherche améliorée et la nécessité d'exiger que les rapports soient générés dans des formats lisibles par machine. Bien que quelques-uns des rapports les plus récents soient au format XLS, la grande majorité sont des PDF, ce qui les rend beaucoup plus difficiles à exploiter, à traiter et à manipuler, bien que la fonction de recherche et de filtrage semble s'être améliorée et permet maintenant aux utilisateurs de trier les rapports par date, nom, taille et type, ainsi que de rechercher des rapports en fonction de mots clés. Néanmoins, l'engagement constitue un pas en avant, car ces informations sont plus disponibles et accessibles qu'au début du présent plan d'action, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour supprimer les obstacles à leur utilisation.

### **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada ne contient aucun engagement relatif à la mise en œuvre de la LMTSE.

---

<sup>1</sup> Voir : <https://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/lmtse/18185>, and <https://www.rocktoroad.com/news/everything-you-need-to-know-5131>.

<sup>2</sup> Voir : <https://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/lmtse/18199>.

<sup>3</sup> Le document d'orientation est accessible au : <https://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/mining-materials/PDF/LMTSE-Lignesdirectrices.pdf>.

<sup>4</sup> Voir : <https://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/lmtse/18199>.

<sup>5</sup> "Entente de principe concernant la coopération, la consultation et l'échange de renseignements relatifs aux mesures de transparence conclue entre le Gouvernement du Québec, Ressources naturelles Canada et l'Autorité des marchés financiers", signée le 22 octobre 2017. Accessible au : <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/mesures-transparences/Ententes/2017oct22-transparence-entente-echange-renseignements-fr.pdf>.

<sup>6</sup> Voir, par exemple, le rapport du MEI de fin de mandat 2016, accessible au : [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada\\_EOTR\\_2014-2016\\_FR.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_EOTR_2014-2016_FR.pdf).

## 18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier

### Texte de l'engagement :

*Le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires internationaux pour accroître la transparence du financement du développement international et pour échanger des compétences et des connaissances avec les pays en voie de développement afin de veiller à ce que chacun puisse tirer les avantages du gouvernement ouvert.*

### Jalons :

*18.1. Adopter la déclaration commune intitulée Déclaration commune sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030 du Partenariat pour un gouvernement ouvert, et tirer parti de la participation du Canada au PGO pour appuyer les engagements de la déclaration*

*18.2. Miser sur le rôle du Canada comme président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) pour appuyer les pratiques exemplaires internationales en matière de transparence de l'aide et une plus grande opérabilité entre les normes de données (p. ex., l'aide, l'approvisionnement public, les comptes publics, les identificateurs de sociétés) pour permettre une plus grande responsabilisation et améliorer l'efficacité des fonds de développement.*

*18.3. Fournir une formation et l'apprentissage par les pairs à près de 500 chefs de file des données ouvertes au gouvernement et dans la société civile de pays en voie de développement, offrir de l'assistance technique à au moins 10 pays en voie de développement, accroître la qualité et l'ambition de leurs politiques sur les données ouvertes, et évaluer l'incidence des activités de renforcement de la capacité sur les collectivités.*

*18.4. Collaborer avec des organisations et des partenaires internationaux dans les pays en voie de développement afin de procéder à la mise en œuvre de projets de données ouvertes novateurs ayant un effet sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation.*

*18.5. Pour appuyer le rôle du Canada comme partenaire de l'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN) :*

- accroître le montant de données réutilisables et de grande valeur sur l'agriculture et la nutrition à la disposition des Canadiens et des Canadiennes en formats ouverts en vertu de la licence ouverte du gouvernement du Canada; et*
- participer à la planification du sommet GODAN en septembre 2016 afin d'appuyer le programme mondial pour l'ouverture des données sur l'agriculture et la nutrition dans le monde entier.*

**Institutions responsables :** Affaires mondiales Canada, le Centre de recherche sur le développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Institution(s) de soutien :** Partenariat pour un gouvernement ouvert, Initiative internationale pour la transparence de l'aide, Données ouvertes mondiales pour l'agriculture et la nutrition, Données ouvertes pour le développement et réseaux associés

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements

Spécificité

Pertinence aux valeurs du PGO (tel

Impact potentiel

Avance

Mi-parcours

Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

	que rédigé)								Fin du mandat												
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
18. En général			✓		✓	✓	✓		✓						✓				✓		
18.1. Programme 2030		✓			✓	✓	✓		✓						✓						
18.2. Présidence IITA		✓			✓					✓					✓						
18.3. Formation mondiale			✓		✓				✓						✓						
18.4. Projets mondiaux sur les données ouvertes		✓			✓				✓						✓						
18.5. Partenaire de GODAN			✓		✓					✓					✓						

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à doter les gouvernements mondiaux et la société civile des connaissances, outils et compétences nécessaires pour soutenir un plus grand accès du public aux données et informations ouvertes. L'engagement vise à atteindre cet objectif par l'intermédiaire d'un certain nombre de programmes de développement international, notamment :

- La Déclaration commune sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030 du Partenariat pour un gouvernement ouvert;
- L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide;
- Un ensemble de programmes de formation internationaux sur les données ouvertes dans 10 pays;
- Des projets de données ouvertes ayant un effet sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation; et
- L'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN)



## **Statut**

### **Mi-parcours : Substantiel**

À mi-parcours, le Canada a approuvé la Déclaration commune sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030, puis a soutenu la Charte des données ouvertes pour intégrer les principes du gouvernement ouvert dans la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030 et rendre compte des indicateurs (18.1). Dans le cadre du jalon 18.2, le Canada a mené diverses activités dans le cadre de son rôle de chef de file de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, notamment le recrutement de nouveaux participants et l'amélioration de l'accessibilité des données au moyen d'un nouveau navigateur de projet et portail de recherche.<sup>1</sup> Par rapport à la phase 18.3, le principal vecteur de programmation est Données ouvertes pour le développement (OD4D), qui a réalisé une série de formations à travers le programme de formation *School of Data*,<sup>2</sup> une formation de l'Organisation des États américains pour 79 participants de 10 pays,<sup>3</sup> et d'autres activités de soutien au leadership dans le cadre d'un projet plus vaste dans les pays du Sud.<sup>4</sup>

En ce qui concerne le jalon 18.4, l'auto-évaluation cite plusieurs projets, dont l'*Edo AgriHub* au Nigéria,<sup>5</sup> l'*Agriculture Open Data Package*,<sup>6</sup> le *Open Up Guide* de la Charte sur les données ouvertes en matière de corruption,<sup>7</sup> et un document sur les données ouvertes pour le changement climatique.<sup>8</sup> Pour le jalon 18.5, 58 nouveaux ensembles de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont été diffusés sur le portail de données ouvertes, et OD4D a présenté un atelier au Sommet de GODAN, bien que cela ne corresponde pas tout à fait au jalon de la participation à la planification du Sommet. Selon l'auto-évaluation de fin de mandat, cela est dû au fait qu'ils ont été trop tard pour offrir ces ressources.

### **Fin de mandat : Substantiel**

Le gouvernement a complété tous les jalons de cet engagement, à l'exception de la participation à la planification du sommet de l'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN).

Le Canada est devenu coprésident d'appui du comité directeur du PGO le 1er octobre 2017. L'auto-évaluation de fin de mandat comprend un certain nombre de priorités que le Canada entend promouvoir dans le cadre de ce rôle, notamment l'égalité des sexes et un meilleur suivi des résultats de programmation.<sup>9</sup> Pour le jalon 18.2, l'auto-évaluation souligne le rôle du Canada dans la présidence de l'Assemblée des membres de l'IITA 2017, y compris la progression en ce qui concerne les données publiées par les organisations travaillant dans le secteur du développement.<sup>10</sup> Pour l'étape 18.3, l'auto-évaluation a démontré que le soutien du CRDI à la Conférence africaine francophone sur les données ouvertes et le gouvernement ouvert de 2017 constituait un résultat important,<sup>11</sup> ainsi que les occasions de formation et d'apprentissage par les pairs offertes à plus de 900 leaders de données ouvertes au sein des gouvernements et de la société civile dans les pays en développement, et à 14 gouvernements par les stations OD4D. Les détails de cet engagement ont été fournis au chercheur du MEI. OD4D a également soutenu une session sur les meilleures pratiques lors du Sommet mondial sur le partenariat pour un gouvernement ouvert de 2018 en Géorgie et a signé un protocole d'accord avec le PGO pour diriger son partenariat stratégique sur les données ouvertes.<sup>12</sup>

Dans le cadre du jalon 18.4, l'auto-évaluation de fin de mandat indique la mise au point de trois « programmes d'ouverture », l'appui à cinq applications à grande échelle en matière de santé, de lutte contre la corruption et d'éducation ouverte, ainsi que plusieurs autres projets pilotes.<sup>13</sup> Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, le nombre de nouveaux ensembles de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le portail de données ouvertes est passé de 58 à 68 (18.5).<sup>14</sup> L'auto-évaluation de fin de mandat indique également qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a soutenu une discussion supplémentaire en septembre 2017 intitulée « Les agriculteurs partagent leurs données avec des scientifiques » lors de la dixième conférence plénière de la Research Data Alliance à Montréal, événement parrainé par GODAN.

Tous les jalons de cet engagement ont été complétés, à part la participation à la planification du Sommet de GODAN.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

**Accès à l'information : Important**

**Participation civique : Négligeable**

**Responsabilisation du public : Négligeable**

Cet engagement comprend un ensemble de projets de développement international, dont la plupart impliquent des partenariats entre les organisations canadiennes de développement international et leurs homologues des pays du Sud. Comme il a été noté dans l'évaluation à mi-parcours, bien que la collaboration internationale soit l'une des caractéristiques principales du PGO, l'évaluation vise uniquement à mesurer l'impact des engagements pris au Canada. En conséquence, un projet ayant un effet transformateur sur l'ouverture dans le pays cible peut être considéré comme n'ayant qu'un impact négligeable sur le gouvernement ouvert.

En ce qui concerne l'accès à l'information, certains signes indiquent que le rôle de chef de file du Canada au sein du PGO a donné une priorité plus grande à l'accès aux programmes d'information dans le pays, ainsi qu'à la volonté du Canada de jouer un rôle de premier plan dans les questions de gouvernement ouvert à l'échelle mondiale, ce qui aide à mieux former le lien entre la programmation gouvernementale ouverte à l'étranger et les pratiques nationales améliorées. En conséquence, le codage de cet engagement en matière d'accès à l'information est devenu important, bien que la participation civique et la responsabilisation du public soient codées négligeables, car la nature extérieure de cet engagement les rend plus difficiles à évaluer du point de vue national.

### **À l'avenir?**

Le dernier plan d'action du Canada met fortement l'accent sur le développement du leadership canadien à l'international, en particulier sur le gouvernement ouvert et féministe (Engagement 10), qui comprend d'importantes composantes internationales. Le CRDI et OD4D jouent également un rôle de premier plan dans l'engagement 10, Leadership et collaboration.

---

<sup>1</sup> Voir : <http://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/?lang=fra> et <http://www.aidtransparency.net/news/new-d-portal-search-features-to-improve-data-use>.

<sup>2</sup> Les rapports pour les formations sont disponibles au : [https://drive.google.com/file/d/0B\\_DxOK\\_q\\_jdweVwzanhRR3RxQ0E/view](https://drive.google.com/file/d/0B_DxOK_q_jdweVwzanhRR3RxQ0E/view).

<sup>3</sup> Rapport disponible (en espagnol) au : <http://od4d.net/wp-content/uploads/2017/06/OAS-Jan-2017-Informe-Tecnico-Final-F.pdf>.

<sup>4</sup> Rapport accessible au : <http://od4d.net/result/odi-final-technical-report-2016-strengthening-southern-open-data-leadership/>.

<sup>5</sup> "Impact Series: Using Open Data for Economic Impact in Nigeria," Données ouvertes pour le développement, 7 juin 2017. Accessible au : [od4d.net/impact-series-using-open-data-for-economic-impact-in-nigeria/](http://od4d.net/impact-series-using-open-data-for-economic-impact-in-nigeria/).

<sup>6</sup> "Result - Introducing the Agriculture Open Data Package – BETA version," Données ouvertes pour le développement, 24 avril 2017. Accessible au : [od4d.net/result/introducing-the-agriculture-open-data-package-beta-version/](http://od4d.net/result/introducing-the-agriculture-open-data-package-beta-version/).

<sup>7</sup> "Open Up Guide: Using Open Data to Combat Corruption," Chartes des données ouvertes, 18 mai 2017. Accessible au : <https://opendatacharter.net/resource/open-guide-using-open-data-combat-corruption/>.

<sup>8</sup> Accessible au : [https://docs.google.com/document/d/ID\\_Hz7o4h4ZyHxjpCgZ54UUM-BcM-YSM-zxb0JIW9h2Y/edit](https://docs.google.com/document/d/ID_Hz7o4h4ZyHxjpCgZ54UUM-BcM-YSM-zxb0JIW9h2Y/edit).

<sup>9</sup> L'auto-évaluation est accessible au : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/9da9faf5-deb1-48db-8f16-91055d942d65>.

<sup>10</sup> Voir : <https://www.aidtransparency.net/governance/members-assembly/annual-members-assembly-meeting> and <http://iatistandard.org/en/about/governance/annual-reports/>.

<sup>11</sup> Voir : <https://www.opengovpartnership.org/stories/cafd02017-first-francophone-african-conference-on-open-data-and-open-government>.

<sup>12</sup> Voir : <https://www.opengovpartnership.org/stories/open-government-partnership-and-open-data-development-network-join-forces-support-open-data>.

<sup>13</sup> Des liens ou des documents de référence pour cette programmation ont été partagés avec le chercheur du MEI. Voir, par exemple, le "Open Up Guide: Using Open Data to Combat Corruption" au <https://open-data-charter.gitbook.io/open-up-guide-using-open-data-to-combat-corruption/>, le "Government Open-Up Guide for Agriculture" au [data-impact.com/agpack/](http://data-impact.com/agpack/), une description de la programmation de données ouvertes pour le développement au Nigeria au : <http://od4d.net/impact-series-using-open-data-for-economic-impact-in-nigeria/>, et une programmation de données ouvertes ciblant les élections ouvertes au Burkina Faso au : [od4d.net/burkina](http://od4d.net/burkina).

---

<sup>14</sup> Voir : [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=&organization=aafo-aac&sort=metadata\\_modified+desc](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=&organization=aafo-aac&sort=metadata_modified+desc). Le nombre provient de l'auto-évaluation du Canada. En septembre 2018, un total de 283 ensembles de données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada étaient disponibles sur le portail, bien qu'il soit difficile de confirmer le nombre téléchargé au cours de ce plan d'action.

## Thème IV : Engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde

### 19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert

**Texte de l'engagement :** Le gouvernement du Canada créera des mécanismes permanents pour renforcer le dialogue avec la société civile à l'appui des activités du gouvernement ouvert.

#### Jalons :

19.1. Mettre au point et maintenir un mécanisme renouvelé pour entretenir un dialogue continu et utile entre le gouvernement du Canada et les organisations de la société civile sur les questions liées au gouvernement ouvert dans l'ensemble du pays.

19.2. Entreprendre des activités de mobilisation ciblées pour discuter de questions liées au gouvernement ouvert dans des domaines particuliers avec les principaux intervenants de la société civile.

**Institution responsable :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

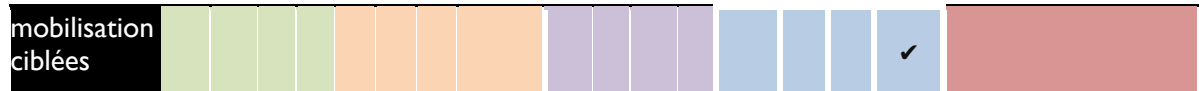
**Institution(s) de soutien :** Partenaires de la société civile

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le : [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)			Impact potentiel		Avancement		Mi-parcours Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?							
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
19. En général			✓		✓						✓				✓				✓		
19.1. Mécanisme pluripartite			✓		✓						✓				✓						
19.2. Activités de	✓				✓				✓					✓							



### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à remédier aux faiblesses de la structure de consultation de la société civile survenue lors des deux premiers plans d'action du Canada, en améliorant la mobilisation grâce à la création d'un Forum multipartite sur le gouvernement ouvert, ainsi qu'une série d'activités de mobilisation supplémentaires ciblées pour débattre de questions de gouvernement ouvert.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Au cours de la première année de mise en œuvre, le Secrétariat du Conseil du Trésor a consulté les intervenants de la société civile pour l'élaboration d'un projet de mandat visant à établir le forum multipartite et a commencé à planifier le processus de nomination des représentants. En ce qui concerne le jalon 19.2, diverses agences ont mené des consultations liées à leurs engagements dans le cadre du PGO, y compris une consultation sur les règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance (Engagement 22)<sup>1</sup> et une tournée pancanadienne par l'Institut des données ouvertes (Engagement 15).<sup>2</sup> En outre, plusieurs intervenants, dont *Open North* et *Powered By Data*, ont indiqué que les consultations avec les organismes gouvernementaux au sujet de la mise en œuvre de leurs engagements dans le cadre du PGO se poursuivaient.<sup>3</sup>

#### Fin de mandat : Terminé

Le forum multipartite sur le gouvernement ouvert a été lancé le 24 janvier 2018 et s'est réuni à plusieurs reprises durant les préparatifs de publication du quatrième plan d'action du Canada, y compris l'organisation de réunions, discussions et séances de travail supplémentaires entre des experts et des parties prenantes de la société civile et des gouvernements responsables du programme.<sup>4</sup>

En ce qui concerne le jalon 19.2, le gouvernement a tenu un certain nombre de consultations au cours du troisième plan d'action, principalement dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action. Parmi les sessions qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette évaluation, citons un webinaire bilingue, tenu le 21 juin 2018, organisé par l'équipe du gouvernement ouvert du SCT sur les données ouvertes et les secteurs à but non lucratif et privé, une série de séances d'information et de réunions sur la Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif à Vancouver, Calgary et Montréal, et une discussion informelle sur la science ouverte tenue le 22 janvier 2018. Ce jalon est terminé.

### Cela a-t-il ouvert le gouvernement?

#### Participation civique : Important

L'engagement avec la société civile est un aspect essentiel de la participation au PGO. Cet engagement répond à une recommandation de l'évaluation à mi-parcours du MEI de 2015,<sup>5</sup> ainsi qu'à une question soulevée dans chacun des groupes de discussion du MEI à Halifax, Toronto, Ottawa et Montréal, qui ont été réunis lors du développement de l'évaluation à mi-parcours du MEI de 2017. En conséquence, la formation de cet organe a constitué un pas en avant important, même en tenant compte de ses difficultés de croissance. Il reste nécessaire de combler le fossé entre culture et attentes entre le gouvernement et la société civile. Selon Lindsey Marchessault de l'OCP, la création du forum multipartite a constitué une avancée importante qui a ouvert la voie à la participation des ministères aux questions de gouvernement ouvert, même si l'engagement actuel aurait pu en bénéficier si le forum avait tenu un rôle plus important dans le façonnement des plans d'engagement du PGO du Canada dans son ensemble.

## À l'avenir?

Cet engagement a été complété et le forum multipartite est maintenant opérationnel. Bien que le forum ait un rôle important à jouer, bien sûr, dans les futurs plans d'action, le fait que le forum devrait lui-même faire l'objet d'engagements au titre de plans d'action futurs reste à confirmer, car il représente un élément d'infrastructure du processus du PGO plutôt qu'un domaine thématique cible.

---

<sup>1</sup> Détails de la consultation non disponibles sur Internet.

<sup>2</sup> Les notes sont disponibles sur : [codx.ca/?s=cross+canada+tour](http://codx.ca/?s=cross+canada+tour).

<sup>3</sup> Les représentants des deux organisations ont participé à une consultation à Montréal le 20 septembre 2017.

<sup>4</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/forum-multi-intervenants-gouvernement-ouvert>.

<sup>5</sup> Mary Francoli, « Rapport d'étape du Canada 2014-2015, » Mécanisme d'évaluation indépendant du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Accessible au : [https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15\\_English\\_Final\\_0\\_0.pdf](https://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0_0.pdf).



20. En général	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20.1. Promotion d'un dialogue ouvert	✓				✓					✓			
20.2. Identifier les soutiens	✓				✓					✓			
20.3. Identifier les meilleures pratiques	✓				✓					✓			
20.4. Indicateurs du gouvernement ouvert		✓			✓						✓		

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à améliorer l'engagement du public et les processus participatifs en formant les agents publics et en instituant de nouvelles solutions techniques pour faciliter le dialogue. Pour ce faire, il fait progresser les pratiques de consultation et d'engagement, en particulier en ce qui concerne les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada, établit des moyens de soutenir l'engagement des intervenants et les processus participatifs des ministères, et met au point et en place des indicateurs pour un gouvernement ouvert.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Dans le cadre du jalon 20.1, le Bureau du Conseil privé, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, a mis au point et affiché une série de principes provisoires pour les consultations et la participation du public.<sup>1</sup> Ils ont aussi organisé des ateliers pour les fonctionnaires sur les stratégies d'engagement et a animé un atelier avec les dirigeants des Premières Nations au Sommet canadien sur les données ouvertes.<sup>2</sup> En ce qui a trait au jalon 20.2, le Bureau du Conseil privé a encouragé des discussions lors du Sommet canadien sur les données ouvertes et des ateliers de Civic Tech Ottawa pour améliorer les outils de consultation en ligne et a élaboré un projet pilote de réglementation électronique.<sup>3</sup> Ils ont également organisé des sessions de formation pour 135 participants, ainsi que deux formations pour les formateurs afin de les outiller pour qu'ils organisent leurs propres ateliers à l'avenir.

Pour le jalon 20.3, le Bureau du Conseil privé a commandé une étude à EKOS, une entreprise de recherche sociale et économique, pour évaluer les opinions du public sur l'engagement et le gouvernement,<sup>4</sup> et a ajouté du matériel au site Web Consultations auprès des Canadiens.<sup>5</sup> Dans le cadre du jalon 20.4, le gouvernement a étudié les index mondiaux existants et élaboré un cadre provisoire pour ses indicateurs.

#### Fin de mandat : Terminé

En décembre 2017, les principes d'engagement du public ont été finalisés et publiés (Jalon 20.1).<sup>6</sup> Toutefois, l'auto-évaluation indique que l'équipe ne détient pas les compétences nécessaires pour engager un dialogue constructif avec les peuples autochtones de manière suffisamment étendue pour



appuyer l'élaboration de principes de participation dans ce domaine. Pour le jalon 20.2, le projet pilote de réglementation électronique est terminé et est maintenant disponible sur GitHub.<sup>7</sup> L'auto-évaluation du gouvernement indique également que le développement de cet outil a permis d'identifier les obstacles empêchant les parties prenantes de participer en ligne et les obstacles internes à la création d'outils en ligne. Le gouvernement a également organisé des ateliers sur la conception d'approches d'engagement du public, notamment une journée de réflexion de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale le 10 avril 2018 et une session de formation pour les formateurs pour la Communauté de pratiques d'engagement du public.<sup>8</sup>

Pour le jalon 20.3, l'auto-évaluation rapporte un certain nombre de cas où les commentaires des citoyens ont été publiés sous forme de données ouvertes.<sup>9</sup> L'équipe de recherche sur l'opinion publique du Bureau du Conseil privé a également exploré de nouvelles approches pour diffuser plus facilement des ensembles de données qui ne sont pas disponibles en formats accessibles, en documentant l'expérience et les enseignements tirés en ligne.<sup>10</sup> Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a également mis à jour la Directive du Cabinet sur la réglementation, qui définit l'objectif, la valeur et le processus de participation des intervenants lors de l'élaboration ou de la modification de la réglementation,<sup>11</sup> et a publié un Guide sur l'ACS + pour les consultations publiées par Condition féminine Canada.<sup>12</sup> Pour le jalon 20.4, le gouvernement a publié un blogue sur la mesure de l'engagement fondé sur des principes et sur des données de confiance, ainsi qu'un autre sur une étude en matière de l'engagement des citoyens réalisée par EKOS.<sup>13</sup> L'auto-évaluation renvoie également au cadre de gestion du rendement mentionné dans le jalon 5.3.<sup>14</sup>

Bien que les quatre jalons aient été achevés, comme rédigé, il reste encore beaucoup à faire au niveau du jalon 20.1, comme indiqué dans l'auto-évaluation du gouvernement.

## **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

### **Participation civique : Négligeable**

La plupart des jalons de cet engagement visent les améliorations à long terme. De ce point de vue, le développement d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès du gouvernement ouvert du Canada est une mesure positive, même si les résultats à court terme sont difficiles à cibler. Améliorer la collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada afin de refléter des relations renouvelées entre les nations, entre les Inuits et la Couronne et entre les administrations gouvernementales est évidemment un défi qui dépasse le cadre d'un plan d'action unique. En effet, il s'agit d'un processus multigénérationnel, qui doit faire face à des siècles de dommages. Les consultations avec les intervenants des Premières Nations ont révélé un certain scepticisme quant aux niveaux de progrès attendus dans le cadre de cet engagement,<sup>15</sup> et des indices extérieurs indiquent également que les consultations entre le gouvernement et les Premières Nations restent difficiles.

En particulier, le 30 août 2018, la Cour d'appel fédérale du Canada a publié une décision très médiatisée contestant la construction du réseau d'oléoducs Trans Mountain, qui avait conclu que, dans ce cas, le gouvernement fédéral avait manqué à son devoir de faire participer les intervenants des Premières Nations à un « dialogue sensible, réfléchi et important » sur le projet.<sup>16</sup> Il convient également de noter que, selon les rapports, il apparaît que le jalon 20.4 faisait en grande partie double emploi avec le jalon 5.3. En conséquence, cet engagement est considéré comme négligeable.

### **À l'avenir?**

Le quatrième plan d'action du Canada contient des engagements qui semblent compléter les indicateurs développés ici, en particulier l'élaboration d'indicateurs d'analyse comparative entre les sexes et leur application à tous les engagements du plan d'action national.

L'engagement avec les Premières Nations du Canada est une caractéristique importante du quatrième plan d'action du Canada, en particulier au sein de l'engagement 9, qui comprend des jalons pour développer les compétences en matière de gouvernement ouvert et de gouvernance des données, ainsi que pour améliorer les stratégies de consultation et d'engagement. Il s'agit d'un

domaine prioritaire, et leur inclusion est conforme aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours 2017 du MEI du Canada.

<sup>1</sup> Accessible au : [github.com/canada-ca/welcome/wiki/Draft-Guiding-Principles-for-Consultations-and-Public-Engagement](https://github.com/canada-ca/welcome/wiki/Draft-Guiding-Principles-for-Consultations-and-Public-Engagement).

<sup>2</sup> Voir : <http://opendatasummit.ca/>.

<sup>3</sup> Voir : Lisa Fast, "A Government Minimum Viable Product – Learning from small successes & small failures," LinkedIn, 15 août 2017. Accessible au : <https://www.linkedin.com/pulse/government-minimum-viable-product-learning-from-small-lisa-fast/>.

<sup>4</sup> "Rethinking Citizen Engagement 2017," EKOS, 31 mars 2017. Accessible au : [www.ekospolitics.com/index.php/2017/03/rethinking-citizen-engagement-2017/](http://www.ekospolitics.com/index.php/2017/03/rethinking-citizen-engagement-2017/).

<sup>5</sup> Voir : <https://www1.canada.ca/consultationdescanadiens/page/search?type=all&year=0&departmentid=0&subjectid=0&lang=fr&start=1&keywords>.

<sup>6</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/contenu/principes-lignes-directrices>.

<sup>7</sup> Le code de cet outil est accessible au : <https://github.com/canada-ca/regs-consult-wet>.

<sup>8</sup> Le guide de l'animateur de la journée de réflexion de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et les diapositives de la séance de formation pour les formateurs ont été partagés avec le chercheur du MEI.

<sup>9</sup> De tels exemples sont disponibles ici : <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/8ef41d2e-9309-486a-9f9f-bfd11945a959> and here: <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/5e9433bf-2334-463a-bd48-03ba53a7051c>.

<sup>10</sup> Voir : <https://github.com/canada-ca/devex/issues>.

<sup>11</sup> Voir : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/gestion-reglementation-federale/lignes-directrices-outils/directive-cabinet-reglementation.html>.

<sup>12</sup> Accessible au : <https://gccollab.ca/file/download/60637> (enregistrement requis).

<sup>13</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/fr/blog/la-mobilisation-fondee-sur-des-principes-mene-t-elle-une-plus-grande-confiance> et <https://ouvert.canada.ca/fr/blog/etude-sur-lengagement-des-citoyens>.

<sup>14</sup> Voir : <https://ouvert.canada.ca/ckan/fr/dataset/f637580f-e0f7-5939-bf3f-ded35ce72d2a>.

<sup>15</sup> Consultation d'Ottawa, 18 septembre 2017.

<sup>16</sup> La décision complète est accessible au : <https://www.canlii.org/fr/ca/caf/doc/2018/2018caf153/2018caf153.html>.

## 21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale

**Texte de l'engagement :** *Le gouvernement du Canada collaborera avec ses partenaires internationaux pour promouvoir les principes du gouvernement ouvert dans le monde entier.*

### Jalons :

21.1. Participer à des forums-clés à l'échelle internationale afin de tirer des leçons d'autres pays et de communiquer nos défis et nos réussites.

21.2. Renforcer la capacité de transmettre des données ouvertes dans l'Afrique francophone à l'aide d'un appui aux processus à direction locale et à multiples intervenants, ainsi qu'un appui aux conférences internationales.

21.3. Promouvoir les principes de la Charte internationale sur les données ouvertes, participer au développement de ressources et d'outils habilitants pour la Charte, et appuyer l'élaboration du baromètre des données ouvertes de la World Wide Web Foundation par l'intermédiaire du réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de mesurer la mise en œuvre de la Charte par les gouvernements partout dans le monde.

**Institutions responsables :** Affaires mondiales Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; le Centre de recherches pour le développement international

**Institution(s) de soutien :** Partenariat pour un gouvernement ouvert, Charte des données ouvertes, La Francophonie

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement				Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable

21. En général		✓	✓					✓			✓						✓
21.1. Forums internationaux	✓		✓					✓			✓						
21.2. Données ouvertes dans l'Afrique francophone		✓	✓					✓			✓						
21.3. Soutenir les instruments internationaux		✓	✓					✓			✓						

### Objectif de l'engagement

Cet engagement vise à favoriser l'engagement et le leadership du Canada en matière de données ouvertes mondiales en participant à des forums internationaux pour apprendre et partager les défis du gouvernement ouvert, renforcer les données ouvertes en Afrique francophone et soutenir les instruments internationaux quant aux données ouvertes.

### Statut

#### Mi-parcours : Substantiel

Depuis juin 2017, le gouvernement du Canada a participé à un certain nombre de forums internationaux sur les données ouvertes, notamment la Conférence internationale sur les données ouvertes à Madrid,<sup>1</sup> le Sommet mondial du PGO à Paris, et des initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque interaméricaine de développement (21.1). En ce qui concerne le jalon 21.2, Données ouvertes pour le développement a coorganisé une réunion des parties prenantes régionales pour commencer les travaux sur un centre de données ouvertes sur l'Afrique francophone, la Conférence d'Afrique Francophone sur les Données ouvertes.<sup>2</sup> Pour le jalon 21.3, l'auto-évaluation à mi-parcours du Canada indique l'appui du CRDI de l'*Open Data Barometer*,<sup>3</sup> et le rôle de premier plan du Canada de la Charte des données ouvertes.<sup>4</sup>

#### Fin de mandat : Terminé

Au cours de la deuxième année de mise en œuvre, l'engagement international du Canada a été considérablement renforcé du fait de son élection au comité directeur du PGO, un poste qui sera suivi d'un mandat de président gouvernemental principal d'octobre 2018 à septembre 2019, et de sa présidence de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et de la *Comprehensive Knowledge Archive Network Association* (21.1). Dans le cadre de l'étape 21.2, l'auto-évaluation du Canada fait référence à un libellé sur le gouvernement ouvert qui a été inclus dans la Déclaration d'Antananarivo de 2016 de l'Organisation internationale de la Francophonie.<sup>5</sup>

En novembre 2017, Open Burkina a été sélectionné pour coordonner la Communauté de données ouvertes francophone d'Afrique et servir de centre régional de coordination pour la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités en Afrique francophone. Depuis juin 2018, des activités ont été engagées avec des représentants locaux dans huit pays, notamment le renforcement des capacités locales, l'établissement de l'ordre du jour et la collaboration avec des partenaires multipartites.<sup>6</sup> Dans le cadre du jalon 21.3, le Canada a signé la Charte des données ouvertes en

2018.<sup>7</sup> La quatrième édition de l'*Open Data Barometer* a été publiée en mai 2017 et concerne 115 pays.<sup>8</sup>

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement? Accès à l'information : Important**

Cet engagement est principalement tourné vers l'extérieur et vise à favoriser le leadership du Canada en matière de gouvernement ouvert. Comme mentionné dans l'engagement 18, la présente évaluation vise à mesurer les résultats au sein du Canada. Les projets utiles et qui ont une grande incidence sur la scène internationale peuvent donc être considérés ici comme n'engendrant qu'un changement négligeable.

Néanmoins, certains éléments semblent indiquer que la participation du Canada à des forums internationaux commence à porter ses fruits en matière d'ouverture du gouvernement au sein du pays, notamment en mettant en réseau des praticiens canadiens avec des collègues internationaux et en attirant l'attention sur la nécessité de donner l'exemple, laissant une place plus importante aux champions des données ouvertes au Canada. Par exemple, le rôle du Canada dans la Charte des données ouvertes aide non seulement à susciter un appui international sur cette question, mais aussi les responsables canadiens à suivre l'évolution des normes mondiales en matière de données ouvertes. De même, l'*Open Data Barometer* inclut également une évaluation du Canada qui, bien que favorable (le pays s'est classé deuxième dans l'évaluation de 2017), aide néanmoins à identifier les domaines à améliorer, tels que l'ouverture des statistiques environnementales nationales. En conséquence, cet engagement est considéré comme important.

### **À l'avenir?**

Les initiatives de développement international figurent dans le quatrième plan d'action du Canada, sous les engagements 8 (Gouvernement ouvert et féministe) et 10 (Leadership et collaboration).

---

<sup>1</sup> Voir : <http://opendatacon.org/>.

<sup>2</sup> Voir : <http://cafd.org/>.

<sup>3</sup> Voir : <http://opendatabarometer.org/4thedition/acknowledgements/>.

<sup>4</sup> Voir : [http://opendatabarometer.org/?\\_year=2016&indicator=ODB](http://opendatabarometer.org/?_year=2016&indicator=ODB) and <https://opendatacharter.net/who-we-are/>.

<sup>5</sup> Voir : [https://www.francophonie.org/IMG/pdf/som\\_xvi\\_decl\\_antananarivo\\_vf.pdf](https://www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_decl_antananarivo_vf.pdf).

<sup>6</sup> Voir : <https://www.openburkina.bf/>.

<sup>7</sup> Voir : <https://drive.google.com/file/d/0B4pnyLgEjbl6SGItVlgIM0xPSFZ3S0dZX0M3MUhOdHBDelE4/view>.

<sup>8</sup> Voir : <https://opendatabarometer.org/>.

## 22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada

### Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada lancera des consultations publiques et mobilisera la population pour appuyer un meilleur accès à des données et à des publications fiscales statistiques de grande valeur; l'équité accrue des règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance; et une meilleure compréhension des facteurs qui touchent les faibles taux de participation aux prestations.

### Jalons :

22.1. Mener une consultation en ligne auprès des Canadiens et des Canadiennes afin de mesurer la satisfaction du public relativement aux publications fiscales statistiques et aux données connexes, et son intérêt à leur égard.

22.2. Mobiliser les organismes de bienfaisance enregistrés, le public et d'autres intervenants du secteur caritatif afin de préciser les règles qui régissent les activités politiques des organismes de bienfaisance :

- Mener des séances de consultation en ligne et en personne sur les renseignements qui sont nécessaires, la forme que devrait prendre toute règle future et la meilleure façon de les communiquer aux intervenants et au grand public.

22.3. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone afin qu'ils puissent mieux comprendre les enjeux, les causes profondes et les écarts de données qui pourraient empêcher les personnes qui ont droit aux prestations de les percevoir.

**Institution responsable :** Agence du revenu du Canada

**Institution(s) de soutien :** S.O.

**Date de début :** Non précisée

**Date de clôture :** Non précisée

**Note de la rédaction :** Le texte de l'engagement a été abrégé pour des raisons de formatage. Pour consulter le texte d'engagement complet, consultez le :

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/sct-tbs/BT22-130-2016-fra.pdf).

Aperçu des engagements	Spécificité				Pertinence aux valeurs du PGO (tel que rédigé)				Impact potentiel				Avancement		Mi-parcours Fin du mandat		Cela a-t-il ouvert le gouvernement?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
22. En			↘		↘	↘					↘				↘				↘		

général													✓				
22.1. Consultations sur les statistiques fiscales			✓								✓						✓
22.2. Préciser les règles entourant les organismes de bienfaisance			✓				✓					✓					✓
22.3. Consultation entourant les prestations des Autochtones			✓				✓										✓

**Objectif de l'engagement**

Cet engagement vise à améliorer le paysage de la participation civique au Canada, en mettant l'accent sur l'aide aux Canadiens autochtones, aux communautés vulnérables et aux organismes de bienfaisance en effectuant une consultation sur les données statistiques fiscales, en consultant les organismes de bienfaisance afin d'améliorer les règles relatives à la participation politique et en collaborant avec les Canadiens autochtones pour les aider à comprendre les règles relatives aux prestations admissibles.

**Statut**

**Mi-parcours : Substantiel**

Pour le jalon 22.1, l'Agence du revenu du Canada a publié un sondage en ligne sur les opinions à l'égard des données statistiques en matière d'impôts en août 2016. Cependant, l'auto-évaluation du gouvernement indique que la participation a été trop faible pour générer suffisamment de données. En conséquence, l'Agence du revenu du Canada a indiqué que le format était en train d'être amélioré pour la deuxième année de mise en œuvre. Pour le jalon 22.2, le gouvernement a mené une série robuste de consultations entourant la clarification des règles régissant les organismes de bienfaisance et l'engagement politique, au cours desquelles près de 20 000 demandes écrites ont été reçues.<sup>1</sup> Un groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance, composé d'experts dans ce secteur, a examiné les résultats des consultations et élaboré un rapport qui a été présenté à la ministre du Revenu national en mars 2017.<sup>2</sup> Pour le jalon 22.3, l'Agence du revenu du Canada a mené des recherches sur l'opinion publique auprès des communautés autochtones et des populations vulnérables, y compris les Autochtones vivant en milieu urbain, au printemps 2017.<sup>3</sup>

**Fin de mandat : Terminé**

Pour le jalon 22.1, le Canada a publié un format de sondage amélioré et plus convivial à l'été 2017, bien que la participation soit restée faible, en partie à cause de difficultés techniques selon l'auto-évaluation de fin de mandat du Canada.<sup>4</sup> À la fin de la période de référence, seules 34 réponses au sondage avaient été obtenues. Ce jalon est terminé, malgré le faible taux de réponse. Pour le

jalon 22.2, la consultation a été achevée au cours de la première année de mise en œuvre, bien qu'aucune réponse ou réforme n'ait encore été mise en œuvre. L'achèvement de ce jalon est difficile à évaluer car, bien que la consultation soit terminée, aucun changement n'a été introduit lors de la période du plan d'action, bien que le 14 septembre 2018, le ministère des Finances ait publié les modifications proposées à la Loi de l'impôt sur le revenu, qui ont finalement été intégrées au projet de loi C-86, actuellement à l'étude.<sup>5</sup> Pour le jalon 22.3, l'auto-évaluation de fin de mandat du Canada indique qu'il continue de traiter les résultats de son engagement et de ses consultations antérieurs afin d'améliorer la participation des peuples autochtones au système des impôts et des avantages sociaux.

### **Cela a-t-il ouvert le gouvernement?**

**Accès à l'information : Négligeable**

**Participation civique : Négligeable**

Au début de ce plan d'action, la société civile canadienne subissait de fortes pressions, notamment à la suite d'une série de contrôles fiscaux d'organismes de bienfaisance engagés dans des activités politiques menées par le gouvernement précédent. Cependant, bien que ces audits aient été interrompus et que cet engagement concerne un domaine thématique d'une importance cruciale, l'effet réel de cet engagement sur l'accès à l'information et la participation civique est considéré comme négligeable en raison du faible taux de réponse au sondage du jalon 22.1, de l'impact vague des consultations et de l'engagement du jalon 22.3 et, surtout, du fait que des réformes substantielles doivent se concrétiser à la suite des discussions sur les organismes de bienfaisance qui ont eu lieu sous le jalon 22.2. Il est toutefois important de noter que certains changements ont été proposés juste après la fin du plan d'action.

### **À l'avenir?**

Cet engagement ne semble pas avoir été reporté dans le quatrième plan d'action du Canada.

<sup>1</sup> « La consultation en ligne de l'Agence du revenu du Canada sur les activités politiques des organismes de bienfaisance », Agence du revenu du Canada, 20 décembre 2016. Accessible au : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/organismes-bienfaisance/quoi-neuf/consultation-ligne-agence-revenu-canada-activites-politiques-organismes-bienfaisance.html>.

<sup>2</sup> Rapport du groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance : <https://www.canada.ca/content/dam/cra-arc/migration/cra-arc/chrts-gvng/chrts/cmmnctn/pltcl-ctvts/pnlrprt-eng.pdf>.

<sup>3</sup> « Expériences des collectivités autochtones relativement à la production des déclarations de revenus, » Préparé par Phoenix Strategic Perspectives Inc. pour l'Agence du revenu du Canada, juin 2017. Accessible au : [epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada\\_revenue\\_agency/2017/040-16-e/report.pdf](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada_revenue_agency/2017/040-16-e/report.pdf). "Barriers Associated with Tax Filing in Vulnerable Populations Qualitative Research", Canada Revenue Agency, 24 March 2017. Available at: [epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada\\_revenue\\_agency/2017/103-16-e/vulnerable\\_report\\_en\\_codes.html](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsgc/por-ef/canada_revenue_agency/2017/103-16-e/vulnerable_report_en_codes.html)

<sup>4</sup> Une version archivée du sondage est accessible au : <https://cra-arc-survey-sondage.ca/fs.aspx?s=c0cd518f-c04e-49e3-b3b1-628d79fc68a4&mode=44&lang=FR>.

<sup>5</sup> Voir : <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/C-86/first-reading>.



## Note méthodologique

Le rapport de fin de mandat est basé sur une recherche documentaire et des entretiens avec des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Le rapport du MEI s'appuie sur les conclusions du rapport d'auto-évaluation du gouvernement; d'autres évaluations des progrès réalisées par la société civile, le secteur privé ou des organisations internationales; et le rapport d'étape précédent du MEI.

Dans l'élaboration de ce rapport, le chercheur du MEI a commencé par examiner une première ébauche de l'auto-évaluation du Canada, afin de mieux cerner les activités que le gouvernement considérerait comme ayant été menées à bien dans le cadre du PGO. Il a ensuite envoyé un courrier électronique aux responsables des ministères pour 17 des 22 engagements (pour les cinq autres, suffisamment d'informations étaient disponibles en ligne et dans les liens contenus dans l'auto-évaluation, rendant inutile une mobilisation ciblée). Il a également prévu des appels téléphoniques avec :

- Mélanie Robert, directrice exécutive du gouvernement ouvert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Patrimoine canadien
- Ressources naturelles Canada
- Pêches et Océans Canada
- Jean-Noé Landry d'Open North
- Lindsey Marchessault du Open Contracting Partnership
- Don Bowser d'I.M.P.A.C.T,

Le chercheur du MEI s'est également appuyé sur les réponses aux consultations menées lors de l'élaboration de l'évaluation à mi-parcours de 2017, notamment des séances à Halifax le 12 septembre 2017, à Toronto le 15 septembre 2017, à Ottawa le 18 septembre 2017 et à Montréal le 20 septembre 2017.

Michael Karanicolas est un défenseur des droits de la personne basé à Halifax et dont les travaux portent sur la liberté d'expression, le droit à l'information, la transparence et les droits numériques. Il est président de la Right to Know Coalition, qui œuvre pour la promotion du gouvernement ouvert, et directeur des politiques de la Domain Name Rights Coalition, qui œuvre pour promouvoir les droits de l'homme et la transparence dans la gouvernance de l'Internet. Il est également membre du comité exécutif du regroupement des utilisateurs d'Internet à des fins non commerciales de l'ICANN et dirige des groupes de travail chargés de réorganiser l'approche de l'ICANN en matière de droits de l'homme et de transparence. Jusqu'en 2017, il a été conseiller juridique principal du Centre for Law and Democracy. Il est l'auteur de 20 publications sur les droits de l'homme et a coordonné des projets de défense des droits dans plus d'une douzaine de pays. Michael est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) — Liste du doyen, de l'Université Queen's et d'un baccalauréat en droit (Liste du doyen) de l'Université Dalhousie. Vous pouvez le suivre sur Twitter à : @M\_Karanicolas et @NSRightToKnow.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative qui vise à obtenir des engagements de la part des gouvernements dans le but de promouvoir la transparence et l'autonomisation des citoyens, de lutter contre la corruption et d'exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le mécanisme d'évaluation indépendant du PGO évalue l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux afin de favoriser le dialogue entre les parties prenantes et d'améliorer la responsabilisation.

